

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2333 - 19 avril 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

La vraie transparence ce serait le...

**contrôle des
travailleurs
sur les comptes
des capitalistes !**

p. 3

PSA Aulnay-sous-Bois

p. 11

M 06189 - 2333 - F: 1,00 €



**Trois mois de grève contre la
fermeture et toujours le moral**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le patrimoine des ministres
 - L'État et l'évasion fiscale
 - PSA Banque
 - Paradis fiscal aux États-Unis
- p. 5 ■ Les ministres sur la relance
 - Cécile Duflo
 - La droite se radicalise
- p. 6 ■ Les prix de l'électricité et du gaz
 - Cessions de l'État
 - Mobilisation dans les foyers de l'enfance
- p. 7 ■ Rentrée à l'Éducation nationale
 - Horaires dans les lycées professionnels
 - Grève pour plus de CPE
- p. 15 ■ Suite du scandale du Mediator
 - Grève des patrons de laboratoire

Dans le monde

- p. 8-9 ■ L'armée française va rester au Mali
 - Venezuela - le successeur de Chavez
 - Agression des États-Unis en Corée du Nord
- p. 10 ■ Cameron dans la détroite de Thatcher
 - Chômage en Europe
 - Le rapport accablant de Médecins du monde

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Trois mois de grève à PSA Aulnay
- p. 12 ■ Deux jours de grève à Visteon Gondecourt (Nord)
 - La grève des facteurs de Lyon 8^e
 - Le PDG fait son (sale) boulot
- p. 13 ■ Punchpowerglide - Strasbourg
 - Les profits de Colgate
 - Non aux fermetures des librairies Chapitre
- p. 14 ■ Petroplus - Petit-Couronne
 - EHPAD de Champocé (Maine-et-Loire)
 - Fagor Brandt - La-Roche-sur-Yon
 - Usines dangereuses

La fête de Lutte Ouvrière

- p. 16 ■ Le programme

• Justice à deux vitesses

Selon que vous serez...

Le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné à six mois de prison avec sursis trois des six hommes qui, en décembre 2011, avaient attaqué des ouvriers maghrébins dans le cabanon où ils logeaient. Ils les avaient battus, menacés d'une arme à feu et avaient blessé l'un d'entre eux avec des balles en caoutchouc. Pour leur défense, ils avaient prétexté que, par leur seule présence, ces travailleurs

étrangers faisaient régner un climat « d'insécurité » et, bien que l'un des prévenus se soit vanté d'avoir pratiqué une « rantonade », la police judiciaire n'avait pourtant pas retenu le caractère raciste de cette opération commando.

Quelques jours plus tôt, le tribunal de Nîmes, dans le département voisin, avait condamné à un an de prison avec sursis un syndicaliste

CGT qui avait jeté un œuf sur le portail de la sous-préfecture au cours d'une manifestation contre la réforme des retraites en 2010. Ce militant a en outre écopé de cinq ans d'inéligibilité, alors qu'il est conseiller municipal, et de 1 000 euros d'amende, auxquels s'ajoutent 100 euros à verser à chacun des douze policiers qu'il aurait blessés... avec un seul œuf!

M.L.

• Hôtels sociaux dangereux

Le résultat de la politique gouvernementale

Huit ans après l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra qui, le 15 avril 2005, avait fait 24 victimes, dont la moitié étaient des enfants, la justice vient enfin de prononcer le renvoi de quatre personnes devant le tribunal correctionnel: les gérants de l'hôtel et un couple, dont la dispute est à l'origine de cet incendie accidentel. Pour l'association des victimes, c'est déjà un premier pas. Mais elle déplore que les principaux responsables, les autorités de l'État à tous les niveaux, ne soient pas mis en cause.

Effectivement, c'est avant tout le manque criant de logements sociaux qui conduit à de tels drames. Ces hôtels sont le dernier recours avant la rue pour toute une partie de la population pauvre, placée là en urgence par les services sociaux ou des associations comme Emmaüs, dans l'attente d'un vrai logement qui n'arrive que trop rarement. Les services publics sont parfaitement au courant qu'un certain nombre d'entre eux sont dans un tel état de délabrement, notamment en ce qui concerne la sécurité incendie, qu'ils peuvent à tout moment devenir des pièges mortels.

À Paris, il y a 650 hôtels sociaux, offrant 18 000 chambres, et 780 en tout pour 23 000 chambres si l'on ajoute les hôtels de tourisme acceptant les hébergements temporaires. Actuellement, 31 font l'objet d'arrêtés d'interdiction d'y habiter parce qu'ils ne respectent pas les normes de sécurité incendie, quelques-uns même sont inconnus des pompiers, qui n'en ont pas les plans. Et combien d'autres sont insalubres ou en état de surpopulation, freinant de ce fait toute évacuation d'urgence? Car ces marchands de sommeil, qui font payer aux services sociaux de la mairie quinze à vingt euros par jour par personne logée,

n'ont aucun scrupule à entasser des familles dans une chambre, qui peut ainsi leur rapporter plus de deux mille euros par mois.

Construire des logements sociaux reviendrait à terme moins cher que de verser en pure perte des rentes aux marchands de sommeil. Mais c'est un choix qu'aucun gouvernement ne veut faire, ces hôtels étant majoritairement occupés par des travailleurs étrangers sans papiers, des retraités à faible revenus, des femmes seules avec enfants. Et, de façon générale, l'État est au service des possédants et n'a que mépris pour la population pauvre.

Marianne LAMIRAL

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante:

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Pour une vraie transparence : contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises et de la bourgeoisie !

Face aux rumeurs et aux doutes persistants quant au rôle de Moscovici et à la responsabilité de Hollande et d'Ayrault dans l'affaire Cahuzac, le gouvernement s'est lancé dans une opération « mains propres », la première étape étant la publication du patrimoine des ministres.

La gauche comme la droite ont fait de cette publication un événement majeur. « *Il y aura un avant et un après l'affaire Cahuzac* », a déclaré Marisol Touraine, la ministre de la Santé. Michel Sapin, le ministre du Travail, a parlé « *d'un moment d'exorcisme collectif* » ! Quant aux députés, ils sont nombreux, à droite surtout, à dénoncer « *le voyeurisme* » et « *la chasse aux riches* ».

Quel cinéma ! La transparence proposée est banale : elle existe dans 24 pays européens. Et quelle hypocrisie ! Ces messieurs-dames ne nous montrent que ce qu'ils veulent.

On mesure déjà le ridicule de l'opération en voyant certains ministres et députés déclarer qu'ils n'ont rien sur leur compte courant et presque pas d'épargne ; ou qu'ils ne possèdent qu'une modeste maison et une vieille voiture. Et ce, alors qu'un simple député touche une indemnité parlementaire de 5200 euros net, à laquelle s'ajoutent 6400 euros brut d'indemnité pour le loyer, les frais de réception, d'habillement, et alors qu'ils se font rembourser leurs frais de transport !

Sous couvert d'opération transparence, on ne connaîtra qu'une petite partie de la réalité. Mais il fallait entendre Henri Guaino, député UMP des Yvelines et ancien conseiller de Sarkozy, survolté contre cette mesure qui va faire de la société « *une société du soupçon, de la suspicion, de la présomption de culpabilité* ». Et de rajouter que c'est « *la maladie mortelle de la démocratie, de la République et des peuples libres* » !

La publication du patrimoine des élus ne révélera pas toute la vérité, mais elle aura au moins eu le mérite de révéler l'état d'esprit de ces gens-là !

Les travailleurs ne peuvent rien cacher de leurs comptes. Leur patron peut tout savoir d'eux. Leur banquier s'immisce jusque dans leur intimité, comme les organismes sociaux auprès de qui il faut déclarer le moindre euro perçu. La bourgeoisie et les politiciens trouvent cela tout à fait normal mais, dès qu'il s'agit d'eux-mêmes, de leur argent et de leur vie, ils montent

sur leurs grands chevaux.

Les Copé, Guaino et compagnie expriment mieux que quiconque l'état d'esprit de la bourgeoisie, qui ne supporte pas que la population puisse mettre le nez dans ses comptes, connaître l'origine de sa richesse et prendre la mesure de son parasitisme.

Oui, il faut une transparence totale, mais cette transparence doit s'exercer vis-à-vis de l'ensemble de la bourgeoisie, surtout la grande. Pourquoi fallait-il attendre un scandale familial pour découvrir que M^{me} Bettencourt, une des premières fortunes du pays, touche un million d'euros par jour, tiré des bénéfices des entreprises, dont ceux des groupes L'Oréal et Sanofi, et issu du travail de dizaines de milliers de salariés ?

Oui, il faut une transparence totale, mais celle-ci ne passera que par le contrôle effectué par la population, par les salariés des banques, par les comptables des groupes capitalistes.

Il y en a bien qui défendent la levée du secret bancaire, mais il ne s'agit que de donner la possibilité à quelques hauts fonctionnaires d'accéder aux comptes suspects, jamais de permettre aux employés de banque de rendre publiques les informations qu'ils détiennent.

Ils ne veulent pas du contrôle direct des travailleurs. Et pour cause ! Si ce contrôle était exercé par les employés eux-mêmes, les travailleurs pourraient non seulement contrôler les comptes des politiciens et de la bourgeoisie mais ils pourraient savoir d'où vient l'argent. Ils pourraient savoir à qui les banques font des facilités, pourquoi Untel décroche un taux d'intérêt préférentiel, pourquoi le même établissement qui prête des millions à des Bernard Tapie refuse un découvert à un travailleur.

Ce contrôle révélerait que, dans cette période de crise, alors que l'on nous dit qu'il n'y a plus d'argent pour préserver les emplois, payer des salaires et des retraites corrects, cet argent existe bel et bien dans les caisses des grands groupes capitalistes ou sur les comptes des grandes fortunes.

Et, surtout, ce contrôle permettrait de dévoiler le plus grand scandale de notre société : le mécanisme de l'exploitation, qui concentre les richesses entre les mains d'une minorité privilégiée, au détriment du plus grand nombre.

• Programme de stabilité budgétaire

Encore des coupes dans les retraites !

Le gouvernement Ayrault présente son programme de réduction des déficits, qu'il devrait franchement intituler : « Programme pour faire les poches de toute la population, salariés, retraités, chômeurs et familles ».

Pour les retraites, il annonce un déficit de 20 milliards d'euros à l'horizon 2020 pour le régime général des salariés du privé. Rappelons que c'est précisément 20 milliards d'euros que ce gouvernement vient d'octroyer, rien que pour cette

année, à toutes les entreprises, sous prétexte d'aider à leur « compétitivité ».

Pour résorber ce déficit des retraites, dû en particulier aux suppressions massives d'emplois, le gouvernement avance diverses ponctions.

Déjà, il a diminué les pensions des retraités, dès le 1^{er} avril, en taxant toutes les pensions de 0,3 %. Et, à l'image des pensions de retraites complémentaires, qui depuis le 1^{er} avril perdent 1 % de pouvoir d'achat, il voudrait

aussi désindexer la pension du régime général. Enfin, il voudrait relever le taux de la CSG des retraités, actuellement de 6,6 %, pour le porter à 7,5 %, comme celui des actifs.

Pour l'âge de départ à la retraite, malgré ses promesses électorales, non seulement le gouvernement entérine la réforme de Sarkozy qui porte progressivement à 62 ans en 2017 l'âge de départ des salariés du privé et du public, mais il voudrait encore augmenter la durée de cotisation requise.

Alors que celle-ci est prévue à 41 ans et demi en 2015, le gouvernement voudrait la porter à 42 ans. Il s'agit de rendre de plus en plus difficile d'obtenir une retraite à taux plein. Enfin, il veut aligner le mode de calcul des retraites des fonctionnaires sur celui des 25 dernières années des salariés du privé.

Non seulement Hollande ne réinstalle pas le départ à 60 ans pour tous, mais il maintient et voudrait encore reculer l'âge de départ avec une retraite à taux plein. Pour avoir une

telle retraite à 62 ans, il faudrait avoir commencé à travailler et à cotiser, sans discontinuer, depuis l'âge de 20 ans !

Au fil des réformes, celle de Balladur en 1993, puis celles de Fillon, de Sarkozy, aujourd'hui de Hollande, en vingt ans les gouvernements successifs mènent tous la même politique, rognant de plus en plus le pouvoir d'achat des retraités et des salariés.

Louis BASTILLE

• Patrimoine des ministres

Tout montrer ou pas...

Qu'apprennent les patrimoines des ministres qui viennent d'être publiés ?

Bien sûr il y a ceux qu'on savait riches, comme Fabius par exemple. S'il n'a plus son appartement place du Panthéon, il n'est pas à la rue, puisqu'il déclare un appartement de 2,7 millions, soit plus

de 200 m² dans un bon quartier parisien. Plus ses deux maisons en province, plus ses meubles, plus... Sans mégoter, il en a pour plus de six millions en tout. À côté, Ayrault, malgré sa belle maison de Nantes estimée à 650 000 euros et sa résidence qui n'est pas si secondaire que cela, puisqu'elle en vaut presque autant, fait figure de parent pauvre de

province. Rajoutons tout de même près de 200 000 euros de placements financiers divers...

À quelques exceptions près, les autres sont plus modestes : Peillon n'a qu'une maison, estimée à 800 000 euros tout de même, et dont il doit encore les deux tiers. Si Montebourg a attendri les journalistes avec sa demi-place de parking en usufruit à Dijon, il possède

également pour 600 000 euros de biens immobiliers et « a des espérances », comme disait la littérature du XIX^e siècle : il héritera un jour, outre sa place de parking, de biens immobiliers d'une valeur de 300 000 euros. Mais on n'ira pas jusqu'à supposer que c'est parce qu'il possède une vieille Peugeot qu'il défend aujourd'hui le PDG de l'entreprise.

Tout cela range ces politiciens parmi les ménages aisés, dans les 10 à 15 % supérieurs du pays. Mais, s'ils sont au service de la bourgeoisie, ils n'en sont que les larbins. Leur patrimoine se compte au mieux en millions, ce qui les met à l'abri du besoin, quand celui des bourgeois se compte en milliards.

Alain LECAIRE

• Évasion fiscale

L'État dépouillé à l'insu de son plein gré ?

Dans la foulée de l'affaire Cahuzac, le président de la République, ses ministres, toute la classe politique accompagnée des médias ont repris en chœur le refrain sur les méfaits de la fraude fiscale et des paradis fiscaux. 60 milliards de manque à gagner chaque année pour les caisses de l'État en France: tel est le bilan estimé. L'affaire est maintenant devenue européenne. Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, vient d'exprimer sa colère en déclarant: « Mille milliards d'évasion fiscale par an en Europe, ça suffit ! »

Et ce devrait être le sujet du prochain sommet européen en mai.

Bien évidemment, le gouvernement et l'État français, comme les différents autres États en Europe, se déclarent impuissants. Ils s'en remettent donc à l'Union européenne qui, avec sa célérité habituelle, va

certainement éditer un énième rapport et des directives comme toujours sans effet.

Il s'agit cependant d'une escroquerie. Si l'État est la pauvre victime de fraudeurs qui détournent de ses caisses l'argent nécessaire à satisfaire les besoins de la population, c'est une victime consentante. « L'État républicain » et son gouvernement, quelle que soit sa couleur, son administration fiscale, ses lois, sa justice, sa police et son armée n'ont jamais été mis sur pied pour défendre l'intérêt général, et surtout pas celui des classes populaires. Tout cet appareil est là pour servir la bourgeoisie, et d'abord les plus riches de ses membres.

L'État est un soutien direct et massif des banques, industriels et autres capitalistes. Hollande, Ayrault et Moscovici se plaignent des 60 milliards qui manquent dans les caisses de l'État chaque année. Mais c'est ce même État qui chaque année distribue, selon la Cour des comptes, quelque 170 milliards d'euros aux entreprises,

sous forme d'aides directes, d'allègements fiscaux ou d'exonérations de cotisations sociales. Et cela ne comprend pas ce qui dans la loi, depuis des lustres, permet aux bourgeois et aux entreprises d'échapper à l'impôt. Et cela ne comprend pas non plus tous les marchés dont ils bénéficient dans le domaine du BTP, des services ou de la santé, et qui sont

payés au prix fort par l'État, les collectivités locales ou les hôpitaux, ni tout ce que l'État paie aux banques.

Dans cette période de crise de l'économie capitaliste, le pillage des caisses de l'État et de la population, par l'intermédiaire, de l'État, est devenu encore plus essentiel pour les profits et la fortune des capitalistes. Si par le plus grand des hasards le



gouvernement et l'État récupéraient ces fameux 60 milliards d'évasion fiscale après lesquels ils pleurent, ils s'empresseraient de les distribuer aux bourgeois, qui en réclament toujours plus encore aujourd'hui... peut-être même sous forme de réductions d'impôts.

C'est dire que ceux qui promettent de remettre l'État au service de la population dans

une « république propre » sont des charlatans qui cherchent à tromper le monde du travail. Cet État de la bourgeoisie est par nature corrompu jusqu'à la moelle et n'est pas réformable. Les travailleurs ne peuvent rien en espérer et la seule chose utile à faire serait de l'abattre, pour réorganiser la société en fonction des intérêts de tous.

Paul SOREL

fil rouge

Transparence: ce n'est pas l'étiquette qui compte

Après la publication par la presse des patrimoines des ministres, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a jugé nécessaire d'assurer qu'il n'y avait pas d'incompatibilité entre être riche et de gauche. « Dans l'histoire, plusieurs personnalités de gauche étaient riches », a-t-il rappelé. On peut ajouter que l'expérience a montré, et montre encore, qu'il n'y a pas non plus d'incompatibilité entre se dire de

gauche et mener une politique de droite.

Levée de boucliers

L'obligation faite aux ministres, et bientôt aux parlementaires, de rendre publique la composition de leur patrimoine a semé le trouble. Claude Bartolone, président socialiste de l'Assemblée nationale, y voit une « mesure dangereuse contre la démocratie ». « Cela peut déraper », a expliqué de son côté Jean-Pierre Bel, président

socialiste du Sénat. *Il ne faut pas en arriver à l'Inquisition ou à l'opération Mains propres. On n'est pas en 1793.* » Qu'il se rassure : en Italie, malgré l'opération « Mains propres », Berlusconi et un certain nombre d'autres ont gardé la tête sur les épaules, et même le pouvoir.

PSA ne banque pas

PSA banque, filiale du groupe PSA, se paie une campagne de publicité dans les journaux et à la télévision pour vanter son nouveau livret d'épargne, Distingo : « un livret d'épargne performant, investi dans l'économie réelle ».

Cette banque est censée accorder des crédits aux acheteurs de voitures de la

marque PSA, qui en plus du prix du véhicule empoche donc les intérêts. Il y a quelques mois, le gouvernement lui a accordé une garantie à hauteur de sept milliards d'euros : en d'autres termes, si elle perd de l'argent, l'État compensera. Pendant ce temps, PSA supprime des milliers de postes, veut fermer l'usine d'Aulnay, bloque les salaires et impose des conditions de travail de plus en plus dures.

Pour les salariés, les sacrifices et les licenciements ; pour les actionnaires, les profits et l'aide de l'État.

États-Unis: paradis fiscal à domicile

Dans les années 1880, les États de New York et du Massachusetts avaient concentré

les sièges sociaux des plus grandes entreprises des États-Unis, entraînant des difficultés budgétaires pour le New Jersey voisin. Il riposta alors, en accordant un plafonnement des impôts aux sociétés s'implantant sur son territoire.

L'idée fut reprise en 1898 par l'État du Delaware, avec un succès tel qu'il constitue aujourd'hui un paradis fiscal à domicile, concentrant près de la moitié des sièges sociaux des sociétés américaines cotées à Wall Street. Il faut moins d'une heure pour faire enregistrer une nouvelle société auprès de bureaux ouverts jusqu'à minuit plusieurs jours par semaine. Le nombre d'entreprises, 945 326, dépasse le nombre d'habitants de cet État, 897 934 en 2011.

• Rigueur

Des ministres pour la « relance »... des profits

Plusieurs ministres ont pris quelque distance par rapport à la politique de rigueur du gouvernement, tandis qu'une partie du PS appelle Hollande à limiter les mesures d'austérité, au profit d'une politique de relance.

Benoît Hamon, par exemple, a déclaré que la politique actuelle a un effet récessif, Arnaud Montebourg juge que « le sérieux budgétaire » – façon de ne pas parler directement d'austérité – est absurde s'il « tue la croissance », et Cécile Duflot que la rigueur n'est plus soutenable. Ces ministres, vite rappelés à l'ordre par Jean-Marc Ayrault, n'ont évidemment pas été jusqu'à se désolidariser du gouvernement, qui multiplie les coupes budgétaires dans les services publics et les attaques contre le monde du travail. Ils dénoncent plutôt la pression de l'Union européenne et surtout de l'Allemagne, qui obligerait le gouvernement français, pour réduire le déficit de l'État, à diminuer ses dépenses, et considèrent que la réduction de la

dette publique ne doit plus être la priorité absolue.

Leur prise de position revient à constater l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement face à la crise capitaliste : les mesures d'austérité, parce qu'elles réduisent le pouvoir

d'achat des classes populaires, aboutissent à aggraver encore la crise. L'augmentation du chômage, la stagnation des salaires et les coupes dans les services publics pèsent sur la consommation et cela finit par poser un problème même aux

patrons qui applaudissent à chaque mesure antiouvrière du gouvernement, mais s'inquiètent de voir leurs chiffres de vente stagner, voire baisser.

Mais aucun de ces ministres ni aucun responsable du PS ne parle de faire payer la crise à

ceux qui l'ont provoquée, banquiers et grands capitalistes. Ils cherchent une façon plus efficace de relancer l'économie et les profits capitalistes, quitte à laisser s'accroître encore un peu plus la dette publique. En fait de relance, certains dirigeants du PS proposent de taxer un peu plus les hauts revenus en rendant la CSG progressive, de ralentir les suppressions de postes dans la fonction publique ou de lancer quelques grands chantiers publics. Mais la seule relance utile au monde du travail, ce serait pourtant celle des salaires et des embauches ! Or il n'est pas question pour ces ministres de s'en prendre au pouvoir des capitalistes de licencier ni de leur imposer de prendre sur leurs profits pour augmenter les salaires et partager le travail entre tous.

Rigueur ou relance à la sauce gouvernementale se rejoignent pour se préoccuper de la santé des profits capitalistes. Ce n'est pas de cela qu'ont besoin les travailleurs.

Claire DUNOIS

• Cécile Duflot

Des paroles et... des actes

Cécile Duflot, la ministre du Logement, était présente samedi 12 avril à la convention nationale d'Europe Écologie les Verts (EELV), à Échirolles, en banlieue de Grenoble.

Elle fait partie de ces ministres qui font entendre quelques notes pour se différencier de la politique d'austérité du gouvernement. « On ne peut pas considérer que le coup de rabot général soit une bonne méthode politique », déclarait-elle il y a quelques jours. Mais dans les faits, comme ministre, elle applique très concrètement cette austérité dans ses services.

La ministre poursuit le désengagement de l'État en matière d'aides apportées aux communes commencé sous Sarkozy, comme pour l'application du droit des sols, les aides techniques aux projets et autres conseils en urbanisme. Elle accélère même brutalement le processus, en affirmant que « l'État n'a pas vocation à aider les communes ».

Ces missions essentielles des DDT (Directions départementales des territoires) sont donc programmées pour disparaître d'ici 2015, ce qui va entraîner la suppression de plus de 4 500 postes, dont

plus de 700 dès cette année. Des milliers de fonctionnaires n'auront plus de travail, des unités territoriales vont fermer et les communes, particulièrement les plus petites, devront se débrouiller toutes seules. Les agents de la DDT ne sont pas seuls à protester : de nombreux maires ont fait entendre leur colère face à cet abandon de l'État.

Face à ces coups de rabot à la Duflot, il pourrait y avoir un coup de ras-le-bol général des salariés concernés !

Correspondant LO

• Encouragée par les reculs du gouvernement

La droite se radicalise

Depuis des mois, la droite s'en donne à cœur joie sur le mariage pour tous, ou plutôt contre cette loi à venir dont le cardinal Vingt-Trois, porte-parole d'une Église arc-boutée dans la défense de la « loi divine », prétend qu'elle prépare une « société de violence ».

La violence, elle se trouve pourtant dans les cortèges des amis de l'UMP et de l'Église, où parade l'extrême droite. S'y sentant comme des poissons dans l'eau, ses gros bras y font le coup de poing contre la police, crient leur haine de la « loi Taubira » – la couleur de peau de la ministre de la Justice ajoutant à leur fureur – voire, comme à Nantes, traquent une journaliste connue pour défendre le mariage pour tous.

La droite parlementaire, qui ne veut pas laisser au Front national le monopole de la défense des préjugés les plus crasses, en rajoute dans la surenchère.

Par la voix du député Laurent Wauquier, elle a déjà dénoncé un « coup de force » du gouvernement quand le Sénat a ratifié la loi. Et elle ne relâche pas la pression : d'autres manifestations ont été programmées, dont une le 5 mai, et bien sûr une le 26 mai, pour la fête des Mères : Pétain, qui

en fut l'instaurateur, serait ravi...

Le patron de l'UMP, Copé, a mis en garde le gouvernement contre « un coup de force parlementaire », lui demandant « d'entendre la colère des Français, de suspendre la discussion sur le texte du mariage pour tous et de ne s'occuper que d'une seule chose : la lutte contre le chômage, qui est aujourd'hui la préoccupation majeure des Français ».

Invoquer la lutte contre le chômage, cela s'appelle avoir un sacré culot quand on dirige l'UMP et qu'il y a à peine un an un gouvernement et un président UMP menaient la charge contre le niveau de vie des classes populaires.

Seulement voilà, il y a également un an, le PS et son candidat à la présidentielle promettaient, eux, « le changement maintenant ». En fait de changement, ceux des électeurs populaires qui avaient voté pour Hollande et le PS n'ont pas eu à attendre pour

constater que la nouvelle majorité ne tenait pas même ses plus timides promesses en matière d'emplois, de salaires, de retraites, etc. Pire : c'est elle qui mène maintenant l'attaque contre la classe ouvrière.

Le PS a ainsi ouvert un boulevard à la droite à l'extrême droite et à leur démagogie réactionnaire. La droite saisi l'occasion du vote de la loi sur le « mariage pour tous ». Mais un autre prétexte aurait tout aussi bien pu faire l'affaire : l'automne dernier, l'UMP, aiguillonnée par le Front national, avait cherché à rameuter contre le droit de vote aux élections locales pour les ressortissants d'États non membres de l'Union européenne.

Dans ce système où, dès qu'un parti bourgeois s'est usé au pouvoir, un autre le remplace et mène fondamentalement la même politique au service des possédants, la moindre occasion peut servir pour tenter de récupérer le mécontentement, si c'est sur un terrain qui ne menace en rien les intérêts de la bourgeoisie. Cela fait partie de



ce que certains appellent le « jeu démocratique » et qui est un jeu de dupes. Dans toute cette affaire, les intérêts des exploités ne sont défendus par personne, au contraire. C'est en eux-mêmes qu'ils devront

trouver la force et la volonté d'opposer la défense de leurs propres intérêts de classe, de leur propre politique, aux tenants de l'ordre établi.

Pierre LAFFITTE

• Prix de l'électricité et du gaz

Quelle égalité de traitement ?

Le conseil constitutionnel a invalidé jeudi 11 avril la progressivité des prix de l'électricité ou du gaz. Il s'agissait de faire payer un malus aux usagers qui consomment trop d'énergie. Outre que le montant de leur facture était logiquement déjà plus élevé, la nouvelle loi permettait de les taxer davantage.

Cette tarification progressive de l'énergie promet d'être une véritable usine à gaz, c'est le cas de le dire, tant ses critères sont complexes. En effet la nouvelle facturation doit varier en fonction de la composition du ménage, de la zone géographique et du type d'énergie utilisée. Cette loi prétendument inspirée par l'écologie permet surtout d'accuser le consommateur sans s'attaquer aux causes réelles de la pollution. Les ménages qui consomment beaucoup de chauffage le font parce qu'ils habitent des appartements ou des maisons mal isolés. Quand ils sont locataires du parc social ou privé, ils ne sont pas responsables de l'isolation de leur logement. Et même quand ils sont propriétaires, ils n'ont souvent pas les moyens de réaliser des travaux coûteux ! Cela revient de fait à pénaliser les familles nombreuses manquant de moyens et vivant dans des logements vétustes.

Le gouvernement a promis d'étendre les tarifs sociaux pour les familles en difficulté mais il ne s'engage pas sur le nombre de bénéficiaires. Il est donc probable qu'un projet aurait alourdi la facture de nombre de ménages populaires, et c'est cela qui aurait inquiété les « sages ». D'autre part, le texte excluait de son champ d'application les consommations énergétiques des entreprises, industries et autres commerces.

Le rapporteur de la loi, François Brottes, a promis de revoir sa copie et a vu dans la décision du conseil constitutionnel « un encouragement à étendre le dispositif au secteur tertiaire ». On le voit mal cependant envisager de faire payer vraiment les grandes entreprises, si ce n'est pour mieux retomber ensuite sur les ménages, au nom de « l'égalité de traitement. »

Aline URBAIN

• Affaires

La prime ira à Lagardère

Le jour même de la publication des patrimoines des ministres, le groupe Lagardère annonçait que la vente de sa participation à EADS lui rapportait 1,8 milliard d'euros, nets d'impôts et de frais de cession. Cette somme devrait être répartie entre une prime au personnel, le désendettement de la société et, surtout, une prime évaluée à 1,2 milliard d'euros par la presse économique, versée aux actionnaires.

Arnaud Lagardère, gérant du groupe et détenteur de 10 % du capital, va donc toucher ce pourcentage de la prime versée aux actionnaires. Cela représente au bas mot 120 millions d'euros sur cette simple opération, vingt fois le patrimoine déclaré par le plus fortuné des ministres actuels. Le montant de la prime d'Arnaud Lagardère en tant que salarié reste encore à calculer. Ce sera de toute façon de l'argent de poche car son salaire, deux millions d'euros par an en

2011, n'est rien au regard de son patrimoine. Et on ne parle là évidemment que des chiffres que tout le monde peut trouver dans les journaux. Quant au reste, ce capitaliste ne sait peut-être pas lui-même combien d'argent il a au soleil.

Lagardère n'a eu à se donner que le mal d'être le fils unique de son père. Il consacre ses forces et son capital aux magazines people, à la création d'écuries sportives et, de façon générale, à « l'événementiel », au spectacle, etc., à condition



qu'il y ait des paillettes et du profit. Quoi qu'il en soit, son capital lui donne plus d'influence sur la vie du pays et les décisions des gouvernements que n'importe quel ministre n'en aura jamais.

C'est pourquoi la petite

comédie de la transparence du patrimoine des politiciens a autant à voir avec le contrôle réel des comptes qu'une partie de Monopoly en famille avec l'expropriation des banques.

Paul GALOIS

• Participations

Des « bijoux de famille » qui éveillent l'appétit

L'État a vendu fin mars, pour 448 millions d'euros, 3 % des actions qu'il détenait dans le groupe Safran, dont il reste toutefois le premier actionnaire, avec 27 % du capital. Le gouvernement cherche désespérément de l'argent pour financer ses cadeaux au patronat et il semble vouloir en trouver en vendant une partie des « bijoux de famille » que constituent les participations qu'il détient encore dans diverses grandes

entreprises.

Au cours des vingt dernières années, les gouvernements successifs ont privatisé massivement, remettant aux mains des capitalistes des entreprises créées ou développées avec les deniers publics et devenues rentables. Mais l'État conserve encore pour près de 650 milliards de participations dans des domaines variés : ports et aéroports, téléphone, électricité, gaz, jeux, armement,

jusqu'au groupe du nucléaire Areva et à la banque Dexia.

Banquiers et financiers salivent devant les actions qui, selon eux, devraient légitimement leur revenir et leur rapporter gros, comme celles de France Télécom, de GDF ou d'EDF, dont l'État s'est déjà plus ou moins désengagé. Quant à l'argent que rapporteraient ces ventes, les banquiers le verraient volontiers consacré à « désendetter » l'État.

Pour le moment, le gouvernement ne précise pas d'autres ventes d'actions que celles de Safran, et il assure que l'argent sera consacré en priorité à financer la Banque publique d'investissement, créée par Hollande pour aider l'industrie. Mais comme cette vente a éveillé l'intérêt des financiers, si ces messieurs décident de faire pression, il n'est pas dit que Hollande résiste longtemps.

Vincent GELAS

• Île Tromelin

Le « confetti d'empire » a trouvé un protecteur

Lors d'une séance à l'Assemblée nationale, le député UDI Philippe Folliot s'est offert une belle envolée patriotique au sujet de l'île Tromelin.

Certains ont entendu parler de cette île de l'océan Indien par le roman d'Irène Frain, *Les Naufragés de l'île Tromelin*, relatant un épisode dramatique qui s'y déroula en 1761 : un bateau négrier s'y échoua, les esclaves qu'il transportait furent abandonnés sur l'île et presque tous périrent... Mais peu savent que ce petit îlot d'environ 1 km² appartient à la France.

Tous les deux mois, celle-ci y envoie par avion militaire trois employés de Météo France chargés de surveiller les cyclones... et de compter les œufs de tortues. En 2010, le gouvernement a décidé de

passer un accord avec l'île Maurice voisine pour une gestion commune de Tromelin en matière de protection de l'environnement et de contrôle de l'espace maritime. L'île Maurice, indépendante depuis 1968, réclame depuis ce temps-là cette cogestion. Si la France l'accepte aujourd'hui,

c'est avant tout pour des raisons budgétaires, car le maintien de sa présence sur cette île lointaine coûte cher à l'armée pour un intérêt que celle-ci juge limité.

Cet accord vient d'être ratifié en procédure simplifiée (sans débat) par le Sénat... mais pas par l'Assemblée

nationale. Le député Philippe Folliot a en effet arrêté la procédure, dénonçant « un grave précédent d'abandon de souveraineté ». Se faire remarquer et en rajouter sur le thème patriotique, voilà à quoi se résume parfois le métier de député !

Valérie FONTAINE

• Foyers de l'enfance de l'Isère

La mobilisation a payé

Les salariés des foyers de l'enfance de l'Isère étaient à nouveau nombreux en grève vendredi 12 avril sous les fenêtres du conseil général de l'Isère, rejoints cette fois par les éducateurs en formation. Tous étaient venus soutenir

la délégation reçue par Vallini, sénateur PS et président du conseil général, exigeant l'abandon du plan de fermetures de foyers et de suppressions de postes.

La mobilisation a payé : Vallini a dû revenir sur son

projet. Bien sûr, tout n'est pas gagné, car les réductions budgétaires, elles, n'ont pas été abandonnées. Mais c'est une première victoire, et les salariés sont tous prêts à remettre ça s'il le faut !

Correspondant LO

• Éducation nationale

La prochaine rentrée s'annonce mal

Le ministère de l'Éducation nationale vient de publier sa circulaire indiquant dans quelles conditions se fera la rentrée de septembre 2013.

En tout et pour tout, 3 000 postes seront créés dans les écoles primaires et maternelles, et 3 770 dans les collèges et les lycées. Ces chiffres ne signifient pas pour autant que tous ces enseignants supplémentaires se retrouveront devant des élèves le jour de la rentrée, le ministère ayant une large marge de manœuvre pour jongler avec les chiffres. Mais ce qui est par contre certain, c'est qu'il n'y en aura pas plus, et qu'à l'échelle de toute l'Éducation nationale c'est parfaitement dérisoire. La circulaire est pompeusement baptisée : « La refondation de l'École est en marche ». Si elle avance à cette allure, elle n'est pas près d'arriver.

3 000 postes créés dans les 53 000 écoles du pays, cela fait à peine un poste en plus pour 18 écoles. Cela n'empêche pas le ministère d'égrener les objectifs que devrait atteindre l'Éducation nationale. Ils sont tous plus justifiés les uns que les autres, mais leur réalisation nécessiterait bien d'autres

moyens. L'an prochain, il faudrait développer la scolarisation des moins de trois ans dans les quartiers les plus difficiles, améliorer le remplacement des enseignants absents, mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes » consistant à affecter un enseignant supplémentaire aux écoles où les élèves sont les plus en difficulté. Comme si cela ne suffisait pas, 30 000 écoliers supplémentaires sont attendus. Dans ces conditions, les belles paroles gouvernementales resteront des effets d'annonce et la situation dans les écoles primaires et maternelles restera tout aussi catastrophique qu'aujourd'hui.

Dans les 11 400 collèges et les lycées, le tableau n'est pas plus brillant. 3 770 postes supplémentaires, cela ne fait même pas un pour trois établissements. Une grande partie sera consacrée au renforcement des moyens de remplacement. Et, là aussi, il y aura 30 000 élèves supplémentaires.



L'Éducation nationale est censée être la grande priorité du gouvernement, celle qui justifierait les suppressions de postes dans les autres ministères. On voit clairement aujourd'hui que rien ne va y changer de décisif. Lors de la

rentrée scolaire de septembre 2012 les enseignants et les parents avaient constaté que le délabrement de l'école auquel avait abouti la présidence de Sarkozy n'avait pas cessé avec son départ. Vincent Peillon, l'actuel ministre, s'était alors

retranché derrière le fait que la rentrée 2012 avait été élaborée par la droite au pouvoir. Aujourd'hui, il ne peut plus en dire autant, mais le résultat ne sera guère différent.

Daniel MESCLA

• Lycées professionnels de l'académie de Créteil

Hold-up sur les heures d'enseignement

Judi 28 mars, une centaine d'enseignants en grève, représentant une douzaine de lycées professionnels de Seine-Saint-Denis, se sont rassemblés devant l'inspection académique du département, à Bobigny. Ils dénonçaient le vol pur et simple des heures de cours dont leurs lycées sont victimes.

Comme pour chaque niveau d'enseignement, chaque

classe de lycée professionnel est dotée d'un certain nombre d'heures hebdomadaires à répartir entre les enseignants, soit en classe entière, soit parfois en demi-groupe. Cette dotation horaire est réglementée, et fixée par un *Bulletin officiel*. C'est là où le bât blesse : tous les établissements présents devant l'inspection académique font état d'une sous-dotation substantielle en heures, souvent de l'ordre de cinq heures par classe. Pour un établissement,

cela peut se traduire par plusieurs dizaines d'heures, l'équivalent de trois ou quatre postes d'enseignants !

Dans la confusion de la réforme des formations en lycée professionnel, ce vol d'heures était passé, les années précédentes, au second plan. Il avait permis l'an passé au rectorat d'économiser l'équivalent de 110 postes pour le seul département de la Seine-Saint-Denis. Cette année, ce vol flagrant ne passe plus et, partout,

la revendication du respect des textes légaux se fait entendre.

Rien de probant n'est sorti de l'entretien que la délégation a pu avoir avec un adjoint de l'inspecteur d'académie : celui-ci a affirmé ne connaître ni le dossier, ni les textes officiels. Il a toutefois tenu à rappeler les « éléments de contexte » : payer les enseignants stagiaires, « cela coûte cher, et il y a des choix budgétaires à faire ». D'ailleurs, « la rentrée 2013 s'annonce très difficile ». Entrevue décevante,

mais attendue...

Des lycées sous-dotés, au mépris des textes réglementaires ; de nombreuses heures supplémentaires imposées aux enseignants, au détriment de la création de postes... les quelques espoirs que le gouvernement pouvait apporter, au moins dans le domaine de l'éducation, sont bien tombés. Les grévistes des lycées professionnels, eux, ont décidé de ne pas en rester là.

Correspondant LO

• Collège Henri-Sellier – Bondy (Seine-Saint-Denis)

Une journée de grève pour un deuxième CPE

Depuis deux ans, il n'y a plus qu'une seule conseillère principale d'éducation (CPE) au collège Henri-Sellier de Bondy, alors que les effectifs ont augmenté de plus de cent élèves.

Il y a actuellement 454 élèves, ils seront plus de 500 à la rentrée prochaine et la situation est aberrante. La CPE ne peut déjà plus mener les projets pédagogiques qu'elle

conduisait auparavant et est débordée par les problèmes de discipline, le lien entre la vie scolaire et les enseignants est de plus en plus difficile, un jour par semaine il n'y a pas du tout de CPE au collège, etc. L'an dernier déjà, l'inspection académique avait été alertée, sans résultat. Cela choque d'autant plus enseignants et parents que dans le collège voisin, à effectifs équivalents, il y a deux CPE à temps plein, et ce n'est déjà pas toujours facile pour eux.

Le personnel s'est donc mobilisé pour demander au rectorat de nommer un deuxième CPE au collège l'an prochain. Une lettre a été adressée à tous les parents les invitant à appuyer la demande. Beaucoup ont été choqués d'apprendre qu'on laissait la situation se dégrader de nouveau dans un collège qui avait connu, il y a quelques années, des incidents graves et où les choses s'étaient améliorées. En quelques jours, plus de cent parents ont

retourné la pétition signée.

Mardi 9 avril, une délégation de 25 personnes, enseignants, CPE et parents réunis, s'est rendue à l'inspection académique pour un nouveau rendez-vous. Lors de cet entretien, tous ont pu entendre l'inspecteur expliquer qu'à la rentrée prochaine le département n'aurait pas les moyens d'affecter de nouveaux CPE dans tous les collèges en ayant besoin. Devant l'insistance des enseignants, tout en reconnaissant qu'un collège

ne peut pas fonctionner sans Vie scolaire efficace, il leur a reproché de ne pas parler suffisamment de pédagogie et de noircir le tableau auprès des parents, ce qui a choqué tout le monde. Devant la détermination des présents, l'inspecteur s'est néanmoins dit « vigilant », à quoi il lui a été répondu que le personnel et les parents resteraient vigilants aussi, jusqu'à la nomination d'un deuxième CPE.

Correspondant LO

• Mali

L'armée française est là pour rester

Contrairement à ce qu'ont prétendu Hollande et ses ministres au moment de l'envoi de troupes en janvier dernier, l'armée française est en train de s'installer durablement au Mali. Le rapatriement d'une centaine d'hommes, il y a quelques jours, est un geste politique vis-à-vis de l'opinion publique française, pour que le gouvernement n'ait pas l'air de se dédire trop rapidement, lui qui avait parlé d'un retrait des troupes en mars.

Sur les 4000 soldats officiellement présents au Mali, le ministre de la Défense, Le Drian, a avoué que la moitié ne serait retirée au plus tôt qu'à la fin de l'été et qu'il en resterait « autour de 1000 pour une durée un peu plus importante ». Le ministre des Affaires étrangères, Fabius, a tenu un langage un peu plus clair en annonçant que « La France a proposé aux Nations unies et au gouvernement malien d'avoir une force d'appui française d'un millier d'hommes, qui sera permanente, qui sera au Mali, et qui sera équipée pour lutter contre le terrorisme ».

Nous avons dénoncé

l'intervention impérialiste française dès le début. Sous prétexte de lutte contre les milices islamistes, l'armée française est allée défendre les intérêts économiques et politiques des grands groupes industriels et financiers français. Pour toutes ses affaires dans cette zone de l'Afrique, qui est son ancien empire colonial, l'impérialisme français a besoin non seulement de stabilité mais aussi que les pouvoirs locaux lui soient favorables.

C'est la crainte de voir s'installer, au cœur de sa zone d'influence, un pouvoir politique hostile à ses intérêts qui a poussé le gouvernement français à

intervenir militairement. Le sort des populations persécutées par les milices islamistes intégristes n'a été qu'un prétexte.

Mais pour l'impérialisme français, il y a loin de la coupe aux lèvres. Et l'annonce du maintien d'une force militaire permanente au Mali est l'aveu que la situation est profondément instable. L'armée malienne, sur laquelle l'impérialisme français veut s'appuyer, était en pleine décomposition quand les milices islamistes sont passées à l'offensive. Et les lambeaux d'armée ont préféré fuir plutôt que de résister, étant bien plus habitués à rançonner et terroriser la population qu'à se battre contre des gens armés. C'est cette même armée à qui l'impérialisme français confie le maintien de l'ordre dans certaines zones reconquises au nord du pays, et qui s'est déjà illustrée par des exactions sur les populations arabes et touareg.



L'armée touareg, elle, tient encore la ville de Kidal dans le nord-est du Mali, où elle a nommé un administrateur, et refuse toujours l'autorité de l'armée malienne. À Gao, ville reprise aux milices islamistes, des attentats ont eu lieu en février dernier. Il s'agit des premiers attentats-suicides au Mali. Et les affrontements entre l'armée française et les milices islamistes continuent. Même dans la capitale du pays,

Bamako, au sud, la situation est instable. Une fusillade entre clans de la police plus ou moins proches du pouvoir vient d'avoir lieu.

Le gouvernement français espère donner un semblant de légitimité et de stabilité au pouvoir actuel, qui est issu du putsch militaire de mars 2012, en forçant à l'organisation d'élections en juillet. Si jamais elles ont lieu, ces élections seront de toute

façon une mascarade, ne serait-ce que parce que près de 400 000 Maliens ont fui leurs lieux d'habitation suite aux différents épisodes guerriers.

L'intervention militaire française a donc débouché sur une nouvelle situation explosive, qui tend à envenimer les rapports entre les différentes composantes de la population malienne: entre les populations du sud du Mali, les Arabes et les Touareg. Et de ce point de vue, les exemples de la Côte d'Ivoire et du Rwanda montrent jusqu'où peuvent mener les machinations de l'impérialisme français, déterminé à conserver la mainmise sur sa zone d'influence.

Et quel coût aura cette opération militaire? Elle aura un coût pour les populations locales, qui paient et paieront en vies humaines cette aventure guerrière; mais aussi un coût financier, qu'on fera payer aux travailleurs, ici. L'armée aurait dépensé depuis son arrivée deux millions d'euros par jour en moyenne. Et ces sommes, considérables pour

un pays comme le Mali, sont utilisées non pas pour l'aider à se développer mais pour le dévaster. Alors, face à l'intervention impérialiste française et face à tous ces clans militaires ou mafieux, ou les deux à la fois, qui vivent en parasitant et en terrorisant la population, les travailleurs maliens, quelle que soit leur origine, ne pourront vivre en paix que s'ils prennent leur sort en main eux-mêmes et se débarrassent de tous leurs exploités.

Quant à nous, ici en France, nous devons dénoncer toutes les interventions guerrières de notre impérialisme, quels que soient les prétextes sous lesquels il les maquille. Et nous devons aussi dénoncer la domination impérialiste elle-même et son corollaire, le poison du chauvinisme, qui vise à nous rendre complices des pillages dont sont responsables nos propres oppresseurs.

(Déclaration de Lutte Ouvrière au Cercle Léon Trotsky le 12 avril)

• Corée du Nord

L'agresseur, ce sont les États-Unis !

Les militants trotskystes américains qui publient le bimensuel The Spark reviennent, dans le numéro daté du 15 avril, sur les responsabilités des États-Unis dans la surenchère à laquelle on assiste depuis le 15 février dernier entre les États-Unis, la Corée du Nord et ses voisins.

Les médias américains sont remplis de comptes rendus sur les démonstrations de force militaire de la Corée du Nord et les menaces contre la Corée du Sud et les États-Unis. Les commentateurs discutent pour savoir si les États-Unis seront forcés d'entamer une nouvelle guerre.

Corée du Sud une dispense à un traité international sur le contrôle des missiles, afin de lui permettre d'augmenter la portée de ses missiles balistiques et lui permettre de couvrir la totalité du territoire nord-coréen. En même temps, les États-Unis et la Corée du Sud se sont mis d'accord sur un plan qui prévoit des opérations conjointes contre la Corée du Nord, pour riposter par des moyens disproportionnés à tout ce qu'ils considéreront comme une « provocation ». Le plan inclut des attaques préventives contre les sites de missiles de la Corée du Nord, en d'autres termes, un chèque en blanc à une attaque sans provo-

tête nucléaire fiable. Peu importe que la Corée du Nord ait encore un long chemin à parcourir pour avoir effectivement des ogives nucléaires ou disposer de missiles capables de les transporter. Qu'importe que la même DIA ait déclaré, il y a dix ans, avoir la certitude que Saddam Hussein disposait d'armes nucléaires, ce que tout le monde sait maintenant avoir été un mensonge flagrant et éhonté.

Cela fournit un prétexte aux États-Unis pour poursuivre une agression contre la Corée du Nord. Elle a commencé en mars, quand les États-Unis et la Corée du Sud ont réalisé des manœuvres militaires com-



Il y a effectivement une escalade militaire en cours, mais elle a été engagée par Washington. Et, si survient une autre guerre, elle sera lancée par les États-Unis.

Ces derniers ont d'ailleurs une attitude agressive vis-à-vis de la Corée du Nord depuis la guerre de Corée (1950-1953). Au cours de cette guerre, les États-Unis bombardèrent sans relâche la Corée du Nord, afin de l'écraser. Et depuis, les États-Unis ont continué de la punir, en rendant le commerce avec le reste du monde très difficile pour elle.

En 2012, l'administration Obama a intensifié ses pressions, tout en créant des prétextes à une agression.

En avril 2012, les États-Unis appelèrent à des sanctions complémentaires contre la Corée du Nord, en lui reprochant de s'être livrée au test balistique d'un missile – même si tous les experts sont d'accord pour dire que la Corée du Nord avait en fait mis sur orbite un satellite d'observation terrestre, ce qui n'a rien à voir.

En octobre dernier, les États-Unis ont accordé à la

cation préalable. Pas étonnant dans ces conditions que la Corée du Nord se sente menacée!

En plus, les États-Unis ont renforcé, par le biais d'une résolution des Nations unies, l'embargo économique contre la Corée du Nord, avec interdiction de commercer avec ce pays ou d'avoir affaire à ses banques, ou pour empêcher tout transfert d'argent à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, de manière à couper complètement la Corée du Nord du reste du monde.

Sans surprise, celle-ci a riposté en faisant monter les enchères. Elle a réalisé un test nucléaire (le troisième en fait) en février dernier et menacé verbalement les États-Unis.

L'administration Obama s'est servi de ce test comme d'une « preuve » que la Corée du Nord a des ambitions nucléaires et qu'elle constitue une menace pour la Corée du Sud, les États-Unis et le monde. La DIA (les renseignements militaires américains) ont déclaré avoir une « confiance modérée » dans le fait que la Corée du Nord a fait des progrès dans la mise au point d'une

munes en face les côtes nord-coréennes, avec des vols de bombardiers B-52 à têtes nucléaires. Les États-Unis ont également rajouté des lance-missiles en Alaska et en Californie, pointés vers la Corée et l'Asie.

C'est cela l'enjeu. Comme ils l'ont fait pour l'Afghanistan et l'Irak, les États-Unis sont en train de renforcer leur présence militaire en Asie. Leur objectif est de sécuriser leurs intérêts économiques et les profits de leurs grandes entreprises dans cette région. Depuis la Seconde Guerre mondiale, leur priorité économique a été le contrôle de l'Asie.

Les États-Unis sont en train d'envoyer à la Corée du Nord un message selon lequel ils n'accepteront aucune tentative indépendante dans cette région, et cette pression sur la Corée du Nord est aussi une pression sur la Chine, afin qu'elle se montre coopérante.

Les États-Unis et les médias à leur solde ont dépeint Kim Jong-un comme un fou brutal. Mais, quand il est question de force brutale, personne n'arrive à la cheville de la classe dirigeante américaine et de son armée.

• Venezuela

En successeur de Chavez Maduro remporte la présidentielle

Dimanche 14 avril, c'est Nicolas Maduro, le candidat choisi par Chavez comme dauphin peu avant sa mort le 5 mars dernier, qui a remporté l'élection présidentielle vénézuélienne. Mais, contrairement à Chavez qui, en octobre dernier, avait gagné avec onze points d'avance, contre le même candidat de la droite, Capriles, son successeur l'a emporté d'une courte tête: 250 000 voix. De quoi réactiver une droite revancharde qui n'a jamais digéré d'être mise à l'écart depuis 1999 et qui tente maintenant, comme elle a pu le faire dans le passé avec Chavez, de contester la légitimité du nouvel élu.

Il est indubitable que le dernier geste politique de Chavez, désigner Maduro comme son successeur, a assuré son succès. Mais les électeurs des quartiers populaires qui ont suivi une fois de plus le choix de Chavez n'ont pas seulement manifesté leur attachement à l'homme Chavez, ils ont d'abord voté pour son action, les réalisations sociales indéniables dont ils sont les bénéficiaires.

D'ailleurs, depuis deux élections, le candidat de la droite a fini, pour tenter d'attirer à lui des déçus du chavisme, par prétendre qu'il ne toucherait pas aux programmes sociaux mis en place pendant les présidences successives de Chavez; vraisemblablement un mensonge politique, mais aussi un hommage

indirect à l'action sociale du président défunt.

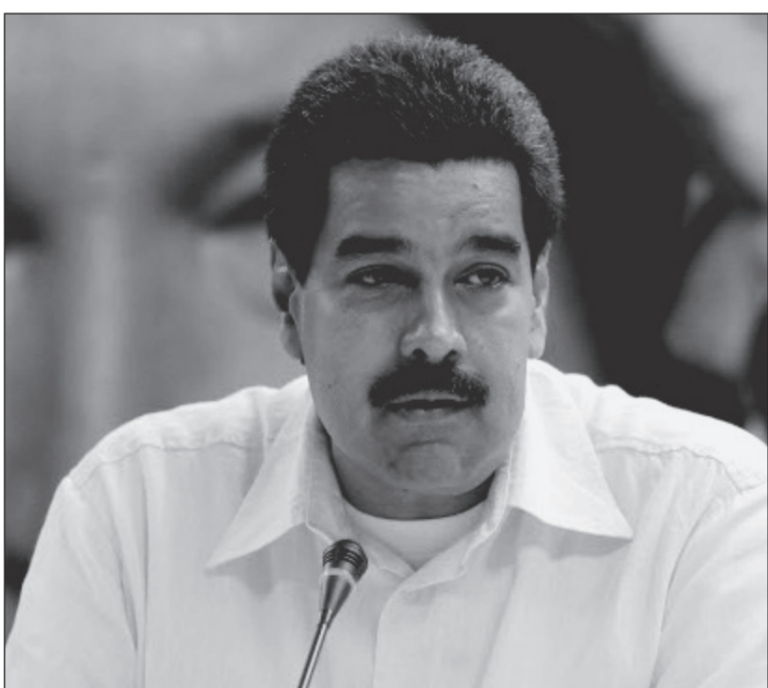
Car les résultats sur le plan social sont bien réels et mesurés par des organismes internationaux officiels qui sont loin d'être ses fervents partisans. Banque mondiale, ONU, FMI, OPEP, etc., confirment un bilan d'autant plus marquant pour les classes populaires du Venezuela que, dans tous les autres pays du monde, on assiste au mouvement inverse: envolée du chômage, stagnation ou baisse du pouvoir d'achat, démantèlement des programmes de protection sociale et des services publics.

Or, dans le Venezuela de Chavez, on a assisté depuis quatorze ans au mouvement inverse. Le taux de chômage a

été divisé par deux, passant de 14,5 à 7,6%. Le revenu par tête a augmenté de 4 100 dollars à près de 11 000 dollars. La mortalité infantile est tombée de 20 à 13 pour mille. Le taux de pauvreté a diminué des deux tiers, de près de 24% à 8,5%.

L'augmentation du bien-être des classes populaires, qui ont pu se nourrir, bénéficier des services de santé, envoyer les enfants à l'école, etc., se mesure aussi dans l'augmentation rapide de la population, qui a progressé de 23 à 29 millions.

Bien sûr, ces progrès réels ont été rendus possibles par la forte progression des revenus du pétrole, qui ont plus que quadruplé dans la même période, bondissant de 14 milliards de dollars à 60 milliards de dollars. Mais, s'il n'avait tenu qu'aux classes possédantes de poursuivre la politique qui était la leur avant l'arrivée de Chavez, elles auraient continué d'accaparer la rente pétrolière sans se soucier du sort des classes populaires. C'est d'ailleurs le principal reproche que les bourgeois du monde entier font à Chavez et à son mouvement:



avoir utilisé une partie de la rente pour subventionner les programmes sociaux qui étaient le ciment de son électorat, au lieu de s'en servir uniquement pour conforter les dividendes des actionnaires.

Si Chavez et son successeur ont pu évoquer un « socialisme du XXI^e siècle » dans leurs discours démagogiques, ils ont néanmoins bien servi les possédants qui, en dépit des mesures sociales, ont continué de prospérer et d'accaparer une part croissante des richesses du pays.

Confortés par leur défaite d'une courte tête, les partisans de la droite, et avec elle le camp des possédants, se sentiront peut-être encouragés. Face à cela, le fait d'avoir voté Maduro

ne sera pas une protection suffisante pour la population des quartiers populaires et pour ce qu'elle a acquis sous Chavez. Avec la baisse du prix du pétrole, Chavez lui-même avait d'ailleurs commencé à tailler dans ses propres programmes sociaux. Et si Maduro a été élu en promettant de continuer sa politique, cela n'offre aucune garantie aux travailleurs et aux pauvres.

La classe ouvrière et la population laborieuse ont montré dans le passé, notamment face aux tentatives de coup d'État de 2002 et 2003, des capacités de mobilisation et de lutte. Ce sont elles qui constituent un espoir pour l'avenir.

Jacques FONTENOY

Au sommaire de Lutte de Classe

n° 151 (avril 2013)

- **Face à la violence de la grande bourgeoisie dans le capitalisme en crise, face à la corruption de sa « république irréprochable », il faut un parti représentant les intérêts politiques des exploités.**
- **La jungle de l'industrie agroalimentaire**
- **Guadeloupe**
Les « Forces patriotiques » et les intérêts des travailleurs
- **Italie**
Le tsunami Beppe Grillo ne fait pas peur à la bourgeoisie
- **Espagne**
Une société prise au piège de la course au profit
- **Inde**
Une « économie émergente » dans la crise capitaliste
Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• Grande-Bretagne

Cameron dans la défroque de Thatcher

Faute d'avoir la popularité qu'avait Thatcher en son temps parmi l'électorat de droite, Cameron est fidèle à son héritage. Au moment où se préparent les funérailles quasi nationales de la défunte, une rafale de mesures d'austérité sont entrées en vigueur au début avril.

Cameron vise à réduire de 10 % (25 milliards d'euros) le budget annuel de la protection sociale d'ici aux élections de 2015. Et ceci avant tout aux dépens des 30 % de foyers les plus pauvres (9,6 millions), ceux qui touchent plus de la moitié de leur revenu en allocations sociales.

Lorsqu'il fut mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le système de protection sociale – le *welfare state* – visait à permettre au patronat de maintenir ses coûts salariaux au plus bas. Et c'est

toujours cette fonction qu'il remplit, soixante-huit ans après, malgré une érosion déjà importante sous les précédents gouvernements.

La grande majorité de ceux qui seront affectés par ces nouvelles mesures, qui touchent pratiquement toute la protection sociale, sont des retraités, des handicapés, mais aussi beaucoup de travailleurs précaires. Tout d'abord, pour les trois ans à venir, la hausse annuelle des allocations qui ne sont pas déjà gelées sera plafonnée à 1 % pour les trois ans – soit une baisse de 5 % de leur valeur réelle. Les foyers les plus pauvres, jusqu'ici dispensés des impôts locaux, devront désormais en payer 15 %. Par ailleurs, on estime que la réforme annoncée de l'allocation d'invalidité verra la radiation de 500 000 allocataires en deux ans.

Mais c'est ce que l'on a

surnommé « l'impôt sur la chambre d'ami » qui a suscité le plus d'indignation. Tirant prétexte de la crise du logement, qui n'est pourtant due qu'à l'arrêt de longue date de toute construction sociale, le gouvernement Cameron a eu le cynisme de décréter une baisse de l'allocation logement des foyers occupant des appartements sociaux déclarés trop grands pour leurs besoins. La baisse sera de 14 % pour une pièce de trop et de 25 % pour deux. Or, dans un pays où les loyers, même prétendument sociaux, sont exorbitants, cette allocation, qui couvrait l'intégralité de leur loyer, était une bouée de secours vitale pour les plus pauvres. Cette réduction signifie pour beaucoup le choix entre risquer l'expulsion pour retard de loyer, ou trouver un logement social plus petit, chose virtuellement impossible aujourd'hui. Cette mesure a

d'autant plus choqué que, sur les 660 000 foyers concernés, les deux tiers comptent des handicapés.

Ces attaques sont d'autant plus provocantes qu'elles viennent dans la foulée d'un budget dans lequel Cameron vient d'annoncer des réductions d'impôt de plus de 8 milliards d'euros pour les entreprises et la haute finance, et d'un milliard et demi pour les plus hauts revenus. En même temps, il a offert des dizaines de milliards de garantie aux banques pour relancer le marché privé de la construction, ce qui ne pourra qu'exacerber la crise du logement, en poussant les loyers encore plus haut, et peut-être même provoquer le développement d'une nouvelle bulle immobilière.

Or il faut bien que quelqu'un paie pour les largesses de l'État au profit de la bourgeoisie. Pour le gouvernement Cameron, ce

seront donc les catégories les plus pauvres de la population, et il ne recule pas devant les moyens, même les plus odieux. Ainsi Cameron a-t-il emboîté le pas au *Daily Mail*, quotidien de la droite conservatrice, qui, suite à la condamnation à la prison à vie d'un chômeur psychopathe, a lancé une campagne accusant le système de protection sociale d'engendrer la criminalité.

Les nouvelles mesures du gouvernement Cameron ont été accueillies, comme elles le méritaient, par des manifestations spontanées de protestation aux quatre coins du pays – et sans que les appareils syndicaux ou politiques aient levé le petit doigt pour cela. Sans doute ne s'agit-il pas encore d'une véritable explosion de colère mais, plus la bourgeoisie tire sur la corde, et plus celle-ci risque de se casser.

François ROULEAU

• 26 millions de chômeurs en Europe

L'OIT et les troubles sociaux

Une étude de l'Organisation internationale du travail publiée le 8 avril montre que 26 millions d'Européens étaient au chômage en février dernier, soit dix millions de plus qu'en 2008. Sur les seuls six derniers mois, les 27 États de l'Union européenne ont enregistré un million de chômeurs de plus. En février, le taux de chômage atteignait dans l'Union 10,9 %, et 12 % dans les 17 États de la zone euro. Sur les 26 millions de chômeurs recensés, 11 millions étaient sans travail depuis douze mois et plus.

Les jeunes et les travailleurs peu qualifiés sont les plus touchés. Le taux de chômage des jeunes a atteint « des niveaux alarmants » dans l'Union européenne, commente l'étude de l'organisme de l'ONU : globalement 23,5 %, avec des

records en Grèce (58,4 %) et en Espagne (55,7 %). Dans le même temps, le nombre de travailleurs employés à temps partiel, à titre précaire (intérim, CDD) et sous-payés, qui ne sont pas comptabilisés parmi les chômeurs, se sont multipliés

partout au nom de la « flexibilisation du travail ». C'est le cas en particulier dans les cinq États de l'UE qui se targuent d'afficher aujourd'hui des taux d'emploi supérieurs aux niveaux d'avant la crise de 2008.

« La situation de l'emploi s'est détériorée depuis l'introduction des politiques d'assainissement budgétaire », autrement dit depuis la généralisation des politiques d'austérité, commente l'étude de l'OIT, qui évoque l'échec de ces politiques à favoriser la reprise économique et la baisse du chômage, et suggère, non une remise en cause,

mais un adoucissement de ces politiques.

Menées partout au nom de la compétitivité des économies nationales, quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place, ces politiques n'ont cependant pas pour but le retour de la croissance ni la baisse du chômage. Cela, ce n'est que l'habillage destiné à les faire passer. Leur seul objectif est de permettre aux grands capitalistes européens de maintenir leurs profits, voire de les accroître au détriment des populations en dépit de la crise, et même grâce à la crise.

L'explosion du chômage et de la pauvreté, qui sont la conséquence des politiques d'austérité, se traduisent par un « risque croissant de troubles sociaux », commente l'étude, qui semble le déplorer. C'est sans doute vrai. Il faut même espérer que, face à la faillite de plus en plus évidente de ce système économique, la révolte se généralisera, jusqu'à le remettre en cause complètement et à mettre fin à cette dictature d'une poignée de profiteurs qui étouffe toute la société.

Jean-Jacques LAMY

• Rapport de Médecins du monde

Les politiques d'austérité dégradent l'accès aux soins

L'ONG Médecins du monde vient de publier son rapport sur l'accès aux soins des plus précaires en Europe. Basé sur les données recueillies auprès de 8 412 patients examinés en 2012 dans quatorze villes de sept pays européens, il fait partout le même constat : les politiques d'austérité menées par les gouvernements ne font pas qu'entraîner la dégradation des conditions de travail, de vie et de logement des plus pauvres, elles diminuent aussi leurs possibilités de se soigner.

La situation est particulièrement grave en Espagne, où un décret gouvernemental d'avril et août 2012 a limité la couverture santé de certaines catégories de la population. Les

étrangers sans papiers ont été le plus durement touchés, les femmes au foyer, les étudiants et certains retraités ont aussi vu leurs remboursements médicaux diminuer notablement.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre : 62 % des patients soignés par Médecins du monde en Espagne avaient été privés d'accès aux soins au cours des douze mois précédents, contre 20 % en moyenne pour l'ensemble des quatorze villes européennes.

Ainsi, selon le président de Médecins du monde, « on voit aujourd'hui des petits enfants à qui on refuse de donner une carte de santé car ils sont enfants d'immigrés, ou des personnes souffrant d'un cancer qui

doivent assumer elles-mêmes le coût de leur chimiothérapie, qui passe de 60 euros à 1 600 euros par mois ».

Au Portugal et en Grèce, où les gouvernements et la Troïka imposent des réductions drastiques des budgets santé, les équipes de l'ONG sont aujourd'hui confrontées à des patients obligés de choisir entre assurer le seul repas quotidien ou acheter leurs médicaments. « Il y a dix ans, nous avons ouvert le centre pour soigner les migrants de passage. Avec la

crise, le nombre de patients a été multiplié par dix et les Grecs sont devenus majoritaires », a constaté une responsable de centre grecque.

Depuis deux ans, de nouvelles pathologies liées à la malnutrition des enfants sont apparues. Des maladies oubliées comme le paludisme ou la tuberculose ont fait leur retour.

« Les maladies contagieuses ne connaissent pas les barrières administratives », conclut l'ONG. On ne peut mieux dire.

Valérie FONTAINE

• PSA Aulnay-sous-Bois

Trois mois de grève contre la fermeture et toujours le moral

Alors que la direction et le gouvernement jouent le pourrissement de la grève, les grévistes de PSA-Aulnay ont multiplié les actions toute la semaine.

Mercredi 10 avril, deux actions ont été organisées : le matin, les grévistes ont envahi tranquillement le siège de Pôle emploi, dans le 20^e arrondissement de Paris, avec un message clair : « On ne veut pas finir ici ! » Au même moment, un comité central d'entreprise se tenait dans les locaux, ce qui a permis aux délégués syndicaux de Pôle emploi d'exprimer en direct leur soutien chaleureux aux travailleurs de PSA. Un délégué CGT de l'agence a par exemple dit aux grévistes – devant le directeur des ressources humaines de Pôle emploi – combien il était important pour les militants de voir des travailleurs « qui s'organisent et qui se battent ».

Les grévistes sont revenus à Paris en fin d'après-midi pour s'inviter à un colloque organisé par la revue *Santé et Travail*, auquel devait participer le ministre du Travail Michel Sapin. Le ministre s'étant décommandé, les grévistes ont trouvé à sa place Denis Combexelle, le directeur général du Travail, dont ils avaient déjà perturbé une réunion dans les locaux de la direction générale du Travail, quinze jours auparavant. Particulièrement agacé d'être « dérangé » pour la deuxième fois, le sieur Combexelle a déroulé ses mensonges habituels devant

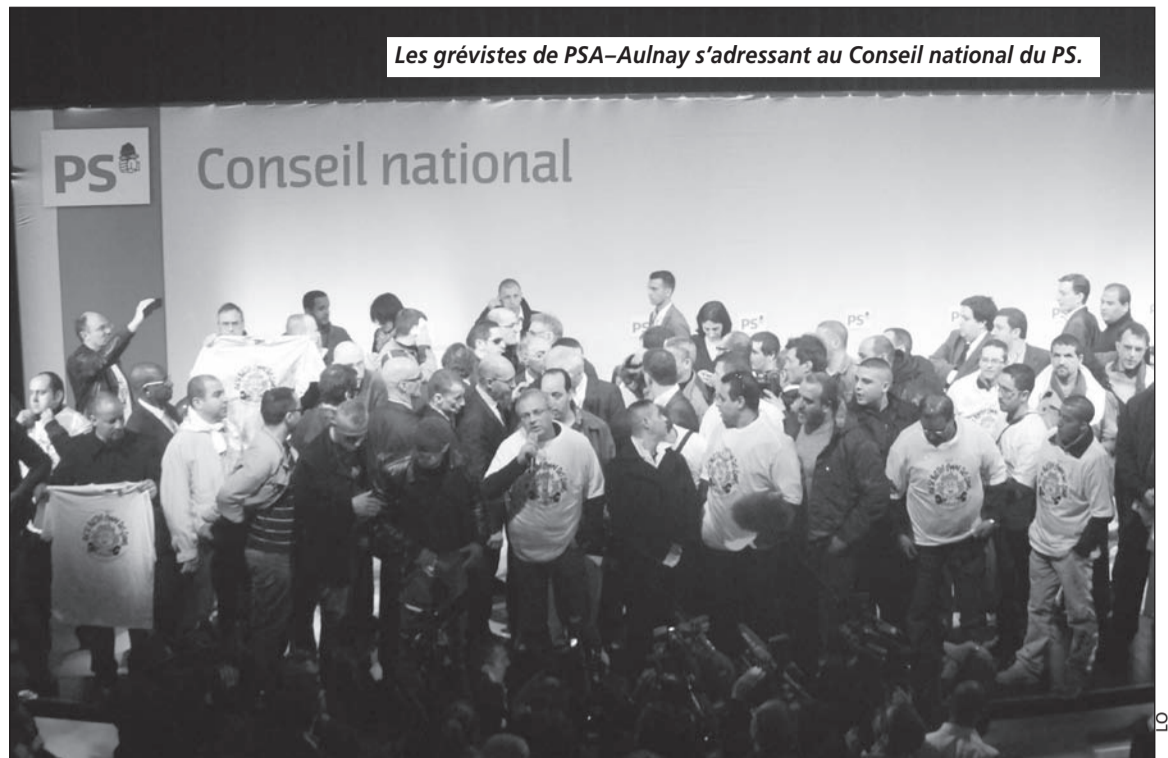
des grévistes qui n'avaient aucune intention de se laisser embobiner. Visiblement, ce genre de haut fonctionnaire n'a guère l'habitude d'entendre des ouvriers lui parler à deux doigts des moustaches.

Quand les ouvriers lui ont demandé de téléphoner à Sapin pour obtenir un rendez-vous, il a préféré quitté les lieux. Les grévistes ont alors proposé de débattre avec les militants syndicaux, sociologues et autres chercheurs présents dans la salle. Pendant une heure, les échanges sont allés bon train, et plusieurs participants ont chaudement remercié les grévistes, certains demandant même comment les soutenir financièrement.

Jeudi 11 avril, les grévistes d'Aulnay se sont déplacés au tribunal de grande instance de Paris, pour assister à l'audience de la contestation du plan de licenciements déposée par CGT et SUD. Mais, dès leur sortie du métro, ils étaient entourés d'une armada de CRS. Même quand des salariés font appel à la justice, c'est donc Valls qui sort ses flics ! Et il a fallu négocier pour que quelques dizaines de grévistes puissent entrer écouter l'audience. La réponse du tribunal sera le 26 avril.

Action au Conseil national du PS

Samedi 13 avril, les grévistes ont réussi à briser le « black-out » médiatique, en envahissant le Conseil national du Parti socialiste à la Cité des sciences et de l'industrie. Quelques minutes après l'intervention de Jean-Marc Ayrault, ils ont pénétré dans la salle devant toutes les caméras de télévision et devant un parterre de ministres et de députés médusés. Si certains délégués de l'aile dite « de gauche » du PS, ainsi que certains ministres à l'opportunisme particulièrement rapide, comme Benoît Hamon, les ont applaudis, d'autres comme Pierre Moscovici ou Jean-Christophe Cambadélis n'ont pas du tout



Les grévistes de PSA-Aulnay s'adressant au Conseil national du PS.

apprécié cette « irruption de la lutte des classes », comme a dit plus tard l'un d'entre eux, dans leur assemblée.

Les grévistes se sont alors exprimés. Non seulement l'attitude du gouvernement qui laisse PSA licencier sans rien faire a été dénoncée, mais il a été rappelé aux responsables du PS que la politique du gouvernement qui écœure les travailleurs ouvrait un véritable boulevard au Front national.

Après ce discours, des grévistes ont été brièvement reçus par Harlem Désir qui, au-delà de sa méconnaissance totale du dossier PSA, a lui aussi promis de relayer auprès du ministre du Travail leur exigence de voir nommer un médiateur. Mais comme lui

ont dit, face à face, des ouvriers : « Assez de paroles : des actes ! » Quelques heures après cette réunion mouvementée, un délégué du PS a eu dans la presse cette remarque à l'humour amer : « Cela faisait bien longtemps qu'on n'avait pas vu des ouvriers à la direction du PS... »

Les grévistes ont été, à juste titre, fiers d'avoir réussi cette action. Elle a prouvé leur détermination et leur moral, au moment où la direction tentait de les casser en ayant confirmé, la veille, le licenciement de deux grévistes, dont un pour « agression sonore », c'est-à-dire pour avoir... joué du tambour dans les ateliers qui, en temps de production normale, atteignent un niveau

de bruit de 120 décibels.

Dès le lundi 15 avril, une manifestation a été organisée dans l'usine avec en tête les quatre grévistes licenciés, pour bien montrer à la direction que le préalable à toute discussion sera la réintégration de leurs camarades.

Toutes les tentatives de la direction pour briser le moral des grévistes n'y font rien. La grève est toujours bien vivante et active, et elle bénéficie toujours du soutien de l'écrasante majorité des ouvriers de l'usine – soutien sans lequel la direction aurait depuis longtemps pu faire repartir la production. Mais à ce jour, au bout de trois mois de grève, quasiment aucune voiture ne sort des chaînes.

Correspondant LO

Le mythe de « l'indépendance de la Justice »

« La justice est indépendante, elle tranchera en fonction des faits commis. Ce n'est pas au gouvernement de décider s'il doit ou non y avoir des poursuites », a déclaré Arnaud Montebourg, pour justifier le refus du gouvernement d'intervenir pour arrêter les poursuites judiciaires lancées contre des grévistes de PSA.

Mais « l'indépendance de la Justice » n'est qu'un mythe. Il remonte à l'époque où des philosophes du 18^e siècle imaginaient la séparation entre les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, comme moyen d'atténuer la toute puissance royale, tout en la préservant.

Mais l'appareil judiciaire

n'a jamais été indépendant des décisions du pouvoir d'État. Actuellement, le garde des Sceaux (ministre de la Justice) nomme, déplace et contrôle la carrière des procureurs, qui ont le pouvoir de décider soit de poursuivre une affaire, soit de prononcer un non-lieu. « Le choix opéré n'émane pas du procureur seul : en raison du principe de subordination hiérarchique, des directives peuvent lui être données par le procureur général ou par le garde des Sceaux », précise même un manuel de droit.

Les gouvernements ont aussi d'autres cordes à leur arc pour appuyer une accusation ou au contraire tenter de la faire disparaître dans les

limbes. Le 18 mars dernier, la ministre de la Justice, Christiane Taubira, a déchargé de ses fonctions la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy alors qu'elle instruisait le dossier des victimes de l'amiante, après avoir été chargée de celui du sang contaminé. La ministre s'abrite pour cette décision derrière un rapport du Conseil supérieur de la magistrature et un règlement limitant à dix ans les fonctions d'un juge spécialisé. Ainsi, les grands principes de non-intervention du gouvernement sont à géométrie variable. Face à lui, mieux vaut être capitaliste, même licencier ou criminel, qu'ouvrier défendant son emploi.

Jean SANDAY

Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut envoyer un chèque libellé à l'ordre de : *Soutien aux salariés de l'automobile du 93*, et envoyé à : *Soutien aux salariés de l'automobile du 93*, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois. On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

• Visteon – Gondecourt (Nord)

Deux jours de grève pour les salaires et les conditions de travail

Chez Visteon à Gondecourt, 150 à 200 travailleurs (sur un peu plus de 600) se sont mis en grève mardi 9 et mercredi 10 avril. Certains ont débrayé, d'autres ont fait grève deux jours. Environ une centaine ont défilé dans les ateliers pour encourager d'autres travailleurs à les rejoindre, car tout le monde est mécontent.

Le directeur circulait dans l'usine, un huissier le suivant comme son ombre, accusant tout le monde de sabotage. Ils prenaient des noms, faisaient des photos... même du barbecue ! Le soir, le directeur est venu avec des gros bras pour insulter les grévistes et provoquer. Ce directeur qui joue les mastards est un « intérimaire » qui aurait 68 ans et risque l'accident de santé, au lieu de profiter tranquillement de sa retraite.

Fiers d'avoir relevé la tête, les grévistes voulaient montrer qu'ils en avaient assez des salaires minables et refusaient la dégradation de leurs conditions de travail. Lors des négociations obligatoires, la direction n'a rien donné, si ce n'est une prime à la tête du client : 350 à 600 euros pour « les 10 % les plus méritants et les plus performants » des trois usines du groupe, ce qui pourrait ne concerner qu'un tout petit nombre à Gondecourt.



C'est profondément injuste. Les salaires sont très insuffisants et les conditions de travail s'aggravent : les machines sont vieilles, il faut parfois faire certaines opérations à la main – comme des soudures – parce qu'il manque de pièces de rechange, des postes de travail sont parfois installés à la va-vite dans des conditions déplorables pour faire face à l'urgence d'une commande, les cadences sont de plus en plus rapides et la direction demande toujours plus d'opérations. Il y a d'ailleurs du travail : de nombreux intérimaires sont présents, des samedis sont travaillés et il n'y a plus de chômage partiel prévu.

En plus, la direction parle de dénoncer l'accord des

35 heures, de supprimer des RTT, de faire travailler sur quatre jours, de changer les horaires en commençant plus tôt et en allongeant les équipes, etc. Par ailleurs l'usine est en vente, les machines partent à l'étranger et un « plan social » de 183 personnes est en route pour mai. De toute façon, les conditions de travail de ceux qui vont rester vont être aggravées.

Bien sûr, cette grève n'a pas suffi pour faire reculer la direction et la colère est toujours là. Le groupe Visteon a fait 100 millions de dollars de bénéfices en 2012, il a de l'argent. Et son arrogance prépare la prochaine grève !

Correspondant LO

• La Poste – Lyon 8^e

La grève des facteurs continue

Lundi 15 avril, les facteurs du 8^e arrondissement entamaient leur troisième semaine de grève. La semaine précédente, chaque jour, ils s'étaient rendus auprès de leur direction locale ou de la direction départementale de La Poste, mais l'une comme l'autre étaient restées sourdes à leurs revendications. Cela n'était pas une surprise, alors les grévistes se sont attelés pendant toute la semaine à rendre visite aux autres facteurs de l'agglomération.

De nombreux bureaux subissent eux aussi des réorganisations qui se traduisent par de fortes dégradations des conditions de travail : des tournées plus longues, une charge à porter de plus en plus lourde, et moins de week-ends pour pouvoir souffler. Loin de s'effriter, la grève se renforce : des agents d'autres services de la poste du 8^e sont entrés en grève lundi 15 avril. De même, les facteurs d'autres bureaux s'apprétaient à les rejoindre dans la grève à partir du mardi 16 avril. C'est

le cas des facteurs du 4^e ainsi que de ceux du bureau de Lyon Centre, qui assurent la distribution dans les 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements.

De leur côté, les directeurs d'établissements essaient de dénigrer la grève, en imposant aux facteurs de leur centre des réunions dans lesquelles ils annoncent des pourcentages de grévistes fantaisistes. L'un d'eux a même poussé le ridicule jusqu'à prétendre que les grévistes étaient juste venus dans son centre pour soutirer de l'argent à « ses » facteurs. En réalité, bien que la direction veuille se montrer intransigeante, les directeurs locaux cachent mal leur inquiétude et essaient de minimiser la grève. Mais bien peu de travailleurs s'y laissent prendre. Au contraire, beaucoup voient d'un bon œil ces postiers qui tiennent la dragée haute à une direction qui s'arc-boute sur des réorganisations insupportables.

Correspondant LO



• La Poste

Un PDG bien adapté à son sale boulot

Les propos du PDG de La Poste, Jean-Paul Bailly, dans un livre récemment paru où il est interrogé par l'écrivain Hervé Hamon, ont profondément choqué bien des postiers. Questionné sur les suicides qui se sont multipliés ces dernières années, il n'hésite pas à insulter les victimes, les traitant de « gens un peu inadaptés ».

La direction de La Poste a longtemps nié que ces drames puissent être liés aux conditions de travail, malgré les lettres explicites laissées par plusieurs postiers décédés. Elle a pourtant fini par s'émouvoir, ou du moins faire semblant, et une opération intitulée « grand dialogue » a été lancée en mars 2012. Cela n'a été qu'une mascarade du début à la fin, qui n'a mis un terme ni à l'aggravation des conditions de

travail, ni malheureusement aux suicides. Les paroles rapportées dans le livre d'Hervé Hamon montrent clairement que le PDG ne se soucie en rien de ces morts, et méprise profondément l'ensemble des travailleurs.

Pour Jean-Paul Bailly, il y aurait parmi les postiers des gens qui ne supporteraient pas « un monde mouvant, provisoire, inachevé ». « On ne les emmerdait pas, on disait que

ça faisait partie du casting, et on les laissait dans leur coin. Maintenant, par les temps qui courent, ils n'ont plus leur place dans les entreprises, même si à La Poste ils restent pour boucler leur carrière et font des déprimés à répétition. » Et d'ajouter : « Ils seraient mieux hors de l'entreprise, mais non, le modèle qu'ils conservent en tête, c'est La Poste d'avant ».

Jean-Paul Bailly ne saurait dire plus crûment que son objectif à la tête de La Poste est de jeter dehors le maximum de ces « inadaptés », quelles qu'en soient les conséquences humaines. Il se vante d'avoir fait passer en dix ans le nombre de postiers de 300 000 à 230 000.

Sur le terrain, cela s'est traduit par des conditions de travail de plus en plus pénibles. Dans tous les services, les réorganisations ont succédé aux réorganisations, avec à chaque fois des emplois supprimés, des horaires modifiés au détriment du temps de repos, une charge de travail sans cesse augmentée. La pression de la hiérarchie s'est aggravée d'année en année sur ceux qui étaient un petit peu trop malades, un peu trop lents à son gré, ou simplement qui n'acceptaient pas de faire n'importe quoi. La direction de La Poste porte l'entière responsabilité des drames qui en ont résulté, mais cela n'émeut en rien le

dirigeant de l'entreprise.

Ce mépris pour les travailleurs n'englobe d'ailleurs pas les seuls postiers. Evoquant son entrée à la RATP, dont il fut le PDG avant de passer à La Poste, il dit avoir commencé « à l'atelier Championnet, où 3 000 personnes abattaient le travail de 300 ». Tout un programme !

Ces propos sont révoltants, mais ne sont surprenants que par leur franchise. Ils reflètent un mépris commun à de nombreux dirigeants de grandes entreprises, grassement payés à écraser ceux dont ils ont la responsabilité.

Daniel MESCLA

• Punchpowerglide – Strasbourg

Des promesses à la réalité

Lorsque l'usine General Motors de Strasbourg a été vendue fin décembre à Punch Metals International, bon nombre de travailleurs ne se faisaient pas d'illusions sur ce que valaient les promesses de préserver les 989 emplois. Ils étaient loin de partager les envolées d'autosatisfaction, des élus locaux notamment.

Des vingt-huit jours de chômage annoncés fin décembre, on est passé à plus de cinquante pour le seul premier semestre. Et au retour de deux semaines d'arrêt du 25 mars au 8 avril, dès le lundi matin, les travailleurs apprenaient par affichage qu'il y aurait deux jours chômés de plus que prévu pour la semaine du 15 au 19 avril. Cela se traduit par des pertes de salaire de plus en plus importantes.

Mi-mars, la direction a convoqué une quarantaine de travailleurs des services annexes et leur a fait signer un

avenant à leur contrat de travail pour aller en production. Pour une dizaine d'entre eux, cela s'est accompagné d'une baisse de leur coefficient, donc d'une diminution de salaire. Comme le social n'est pas le genre du nouveau patron, des travailleurs, hommes ou femmes, proches de la retraite, sont renvoyés sur des postes en chaîne de montage.

La direction, qui est toujours la même que sous GM, en dehors du nouveau patron, Dumarey, a réuni les travailleurs pour annoncer le plan directeur.

En fait de plan, les 200 000 boîtes de vitesse par an promises par GM Company pour 2013 et 2014 sont en train de s'évaporer. Le patron de Punch prétend bien qu'il cherche d'autres clients pour la boîte six vitesses, mais ce ne sont que des paroles.

General Motors, qui était très pressé de se débarrasser de l'usine de Strasbourg, a trouvé l'homme de paille qu'il lui fallait pour endosser l'avenir, toujours très incertain, de l'usine. Le patron de Punch Metals International semble en effet s'être fait une spécialité de racheter des usines avec les aides publiques



pour ensuite les liquider. C'est ce qu'il a fait dans l'Oise, en rachetant début 2012 l'usine Juy à Crépy-en-Valois et Still à Montataire, promettant monts et merveilles aux salariés de ces entreprises. Début 2013, ces deux usines sont en liquidation judiciaire et environ 200 salariés se retrouvent à Pôle emploi.

Les travailleurs de l'ex-GM sont conscients qu'il n'y a pas grand-chose de bon à attendre des compères qui se sont entendus sur leur dos, et qu'ils ne feront pas l'économie de la lutte s'ils ne veulent pas être passés au rouleau compresseur par ces margoulin.

Correspondant LO

• Colgate

Profits pour actionnaires aux dents longues

Le groupe Colgate-Palmolive, connu pour ses marques de dentifrice (Colgate), de gel douche, shampoing, déodorants (Tahiti) et d'entretien (Paic, Ajax), est une multinationale américaine qui emploie 37 700 travailleurs dans 54 usines, dont une à Lyon et une à Compiègne. Si, comme le disent les journaux économiques, celle-ci est réputée pour ses décisions « amicales pour les actionnaires », les travailleurs, eux, ne peuvent pas en dire autant.

En effet Colgate a supprimé 900 postes à l'échelle du monde en 2012, qui s'ajoutent à 600 déjà supprimés en 2011. Les patrons ont de plus annoncé à l'automne dernier qu'ils comptaient supprimer 6% des effectifs restants d'ici à la fin 2016, pour économiser 300 millions d'euros de plus par an.

À l'usine de Compiègne, Colgate emploie 540 salariés en CDI et entre 50 et 70 intérimaires en permanence, depuis plus d'un an pour certains, avec bien entendu des périodes de chômage.

Les salaires ne suivent pas la hausse des prix. L'an dernier, la direction avait proposé 1% en janvier et 0,8% en octobre, ce qui avait provoqué une grève de quinze jours. Cette année, elle a proposé encore moins. De plus, les derniers embauchés le sont à des conditions de salaire plus défavorables.

Pourtant, Colgate est une entreprise riche. Le montant des profits pour 2012 s'élève à 1,8 milliard d'euros, ce qui veut dire que chaque travailleur de Colgate a produit 4 000 euros

de profit chaque mois. De ce pactole, les actionnaires ont directement touché 966 millions d'euros sous la forme de dividendes.

L'an dernier, le groupe a dépensé 1,48 milliard d'euros pour racheter ses propres actions et les détruire. Il s'agit d'un cadeau car, en retirant une certaine quantité d'actions du marché, Colgate fait mécaniquement augmenter le prix de celles qui restent dans les mains des actionnaires. Par ailleurs, dans de nombreux pays, la revente d'actions avec bénéfice est moins imposée que d'encaisser un dividende. Et comme le prix des actions Colgate a augmenté d'environ 30% en deux ans, les



Lors de la grève à Compiègne en 2012.

spéculateurs avaient largement de quoi s'enrichir.

Le groupe a toujours versé des dividendes depuis 1895, et ils augmentent presque chaque année depuis cinquante ans. Depuis une vingtaine d'années, l'augmentation annuelle moyenne est de 11%. Et, pour

ne pas perdre le rythme, les patrons ont annoncé début mars une augmentation pour eux de 10% pour 2013.

Le dentifrice, ça rapporte, mais pas à ceux qui le produisent.

Correspondant LO

• Librairies Chapitre

Non aux fermetures !

Les 1 200 salariés des 57 librairies Chapitre ont appris le 9 avril, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, que douze d'entre elles allaient fermer, neuf définitivement et trois cédées à des fins commerciales autres que la vente de livres. Elles appartiennent actuellement à Actissia, dont l'unique actionnaire est le fonds d'investissement américain Najafi, dont l'objectif n'est pas de vendre des livres ou des objets culturels, mais de faire de l'argent. Il veut se recentrer sur le tout-numérique, via Chapitre.com et le club France loisirs. Le projet de plan social a été remis aux syndicats vendredi 11 avril.

Depuis 2008, il y a déjà eu deux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), mais cette fois la disparition des magasins

risque de mettre 271 salariés au chômage. De plus, dans les librairies restantes, M. Hagen, PDG d'Actissia, envisage de

réduire la surface destinée aux livres et de vendre des produits cosmétiques, des compléments alimentaires, des friandises.

À Lyon, c'est l'ex-librairie Flammarion de la place Bellecour, une librairie plus que centenaire, qui est menacée de fermeture. Pour protester, les 23 salariés ont fait grève mercredi 10 avril et la librairie est restée fermée toute la journée. De nombreux habitués, qui l'avaient su par les médias, sont venus parler avec les grévistes et leur apporter leur soutien en signant la

pétition. Les employés avaient vu venir la fermeture depuis plusieurs mois car, avec de moins en moins de personnel et de livres en rayon, le nombre des clients aussi diminuait. Le seul espoir de voir la librairie continuer serait qu'un repreneur se présente, mais ils n'y croient guère.

À Grenoble, c'est la librairie Arthaud, qui emploie 44 salariés, qui doit fermer. L'émotion est vive chez les clients, car elle est aussi une librairie « historique », avec un personnel compétent. À certains

moments, il faut faire la queue pour signer la pétition contre la fermeture. Les employés sont activement mobilisés pour défendre leurs emplois et leur métier. Ceux des autres librairies de la ville leur ont apporté leur soutien.

C'est au nom de la recherche du profit immédiat d'une minorité d'actionnaires que ces emplois vont être supprimés et qu'un des moyens de diffusion de la culture va être sacrifié. C'est inacceptable.

Correspondant LO

• Petroplus – Petit-Couronne

Aucun salarié ne doit rester sur le carreau !

Le 16 avril, le tribunal de commerce de Rouen a rejeté les deux derniers repreneurs potentiels de la raffinerie Petroplus à Petit-Couronne. Les 470 salariés, qui se sont battus pendant un an et demi pour ne pas voir leurs emplois liquidés avec l'entreprise, vont se voir proposer un de ces plans curieusement dits de « sauvegarde de l'emploi » (PSE).

Quelques dizaines d'entre eux pourraient partir en retraite anticipée, mais dans quelles conditions ? Une centaine d'autres pourraient être repris dans d'autres raffineries, mais à quelle distance et avec quel salaire ? Quant aux autres salariés, qui ont pendant des années fabriqué à la sueur de leur front les profits de Shell, exploitant du site pendant quatre-vingts ans, jusqu'à 2008, date où la raffinerie a été reprise par Petroplus, quel sort

leur est réservé ?

Leur seul patrimoine, c'est leur emploi. Ils en ont entendu, des promesses de présidents et de ministres qui juraient leurs grands dieux de les soutenir jusqu'au bout. Ils ne les ont sans doute pas vraiment crus, et se sont battus des mois durant pour ne pas se voir voler leur seule richesse.

De l'argent, il y en a, plus qu'il n'en faut, dans les caisses

de Shell et d'autres, pour garantir à tous ces salariés un poste à leur convenance et, en attendant, des indemnités qui leur évitent toute perte de pouvoir d'achat jusqu'à avoir retrouvé un emploi, ou avoir atteint l'âge de la retraite complète.

C'est là la moindre des choses et c'est ce qu'il faudra imposer aux faiseurs de promesses en tout genre.

Viviane LAFONT



Salariés Petroplus

• EHPAD de Champtocé (Maine-et-Loire)

En grève pour se faire respecter

Depuis jeudi 11 avril, les salariés de la maison de retraite (EHPAD) de Champtocé-sur-Loire, à 30 kilomètres d'Angers, sont en grève. Ils ne supportent plus d'être traités avec mépris par leur hiérarchie. En effet, les exemples de vexations, de sanctions, d'heures non payées, d'abus sur les CDD se multiplient. Les grévistes ont défilé dans les rues du bourg, accompagnés par les familles de résidents et les habitants. La maire a reçu les salariés, mais la directrice refuse toujours de dialoguer.

La grève a donc continué lundi 15 avril : cette fois, quelques salariés d'une entreprise voisine, PCM, se sont joints aussi au rassemblement. France3 a fait un reportage et les manifestants

sont allés jusque dans le bureau de la directrice, laquelle a une nouvelle fois refusé tout entretien et appelé la gendarmerie ! Par ailleurs, elle espère encore décourager les salariés de continuer en leur disant que leur grève ne serait pas légale.

L'Agence régionale de santé, alertée depuis quelque temps de la situation par la CGT, n'avait donné qu'un rendez-vous bien tardif ! La direction continuant son blocage, les salariés continuaient leur mouvement et ont finalement obtenu une entrevue pour le 17 avril. Le mouvement a été reconduit : ils ont enfin fait entendre leur colère, et ce n'est pas le moment de lâcher !

Correspondant LO

• Fagor-Brandt – La Roche-sur-Yon (Vendée)

Les travailleurs craignent pour leur emploi

Lundi 15 avril, 200 manifestants, salariés et retraités de l'usine Fagor-Brandt de La Roche-sur-Yon, ont manifesté devant le tribunal de grande instance de cette ville, en soutien au comité d'établissement qui exigeait de la direction qu'elle s'explique sur l'avenir de cette usine de 370 salariés.

En effet, après quinze jours de chômage partiel en janvier, l'annonce que l'entreprise enregistre des pertes de plusieurs milliers d'euros chaque année depuis 2005 et la délocalisation d'une partie de la production à Wrocław en Pologne, ou en

Espagne, les travailleurs sont inquiets et craignent un dépôt de bilan.

Brandt avait fusionné avec Moulinex et fait faillite en 2000. Il avait été repris en 2002 par le groupe israélien Elco, puis Elco-Brandt avait été racheté en

2005 par l'entreprise espagnole Fagor, qui est la branche industrielle de la Mondragon Corporacion Cooperativa (MCC). Cette coopérative, qui compte 80 000 salariés, est aussi une entreprise en compétition sur le marché international et qui se conduit comme les autres entreprises capitalistes.

Déjà, en 2006, la direction de Fagor-Brandt avait supprimé 360 emplois répartis sur l'ensemble des sites. À fin 2011 il y avait 2065 salariés, contre 3774

en 2004. L'entreprise, qui fabrique lave-vaisselle, lave-linge, micro-ondes, cuisinières, etc., est divisée en quatre usines à La Roche-sur-Yon, Aizenay, Vendôme, Saint-Jean-de-la-Ruelle, ainsi qu'un service après-vente à Saint-Ouen-l'Aumône, le siège social et commercial étant à Rueil-Malmaison. C'est donc aujourd'hui l'inquiétude pour 2 000 salariés de cette entreprise, qui a, l'an dernier, bénéficié à deux reprises de l'intervention financière de l'État à

travers le Comité interministériel de restructuration industrielle, pour lui permettre de régler ses fournisseurs.

Quel que soit le résultat du délibéré du tribunal, fixé au 29 avril, et même si la direction se décide enfin à dévoiler ses plans, les salariés de Fagor-Brandt ne pourront compter que sur leur mobilisation sur l'ensemble du groupe pour ne pas se retrouver à Pôle emploi.

Catherine OLIVIER

• Usines dangereuses

Le risque vient des patrons

Début février, une fuite de mercaptan dans une usine chimique de Rouen avait empesté jusqu'au sud de l'Angleterre et fait annuler un match de Coupe de France. Jeudi 11 avril, deux mois et demi après, la ministre de l'Écologie Delphine Batho en tire les conclusions et annonce des mesures. Désormais, en cas d'accident de ce type dans une usine, l'État interviendra plus vite au moyen d'une « force d'intervention rapide » mobilisable 24 heures sur 24, pour évaluer le danger et coordonner les moyens publics et privés.

Face aux patrons, l'État a montré son peu de réactivité et de moyens. Concernant la mesure du danger, la ministre regrette : « Les services de l'État ont été dépendants de ce que nous disait

l'industriel. » Il y a en France près de 500 000 usines, dont 616 très dangereuses pour leur environnement, classées Seveso, souvent situées en pleine zone d'habitations, comme l'usine AZF de Toulouse dont

l'explosion en 2001 avait fait 32 morts. Pour les contrôler, vérifier l'application des lois, des consignes de sécurité, des arrêtés ministériels et préfectoraux, il n'y a que 1 250 inspecteurs. Chacun est donc censé contrôler en moyenne 400 usines, dont une ou deux très dangereuses. En fait, en refusant d'y mettre les moyens, l'État renonce à contrôler les industriels.

À part la « force d'intervention rapide » dont on ne sait ce qu'elle sera, et qui de toute façon n'interviendrait qu'après coup, la mesure la

plus concrète annoncée par la ministre est un courrier aux industriels leur enjoignant de « respecter leurs obligations ». Elle dénonce « certains exploitants récalcitrants qui font traîner les procédures. Ils doivent assumer leurs responsabilités. » Depuis dix ans, il y a eu 22 500 accidents sur des installations classées, qui ont fait 458 morts. Des plans de prévention des risques technologiques avaient été décidés à la suite de l'accident d'AZF par la loi Bachelot. Sur 407 plans, dix ans après, 208 seulement ont été approuvés, du fait de

la mauvaise volonté des industriels et de la complexité des problèmes, dit Delphine Batho.

En résumé, la ministre constate et l'État ne peut rien face à la mauvaise volonté patronale. Mais s'il ne peut rien c'est parce qu'il est en fait au service de ces mêmes industriels, que le gouvernement soit de gauche, comme celui où siège Delphine Batho, ou de droite, comme celui où siège Roselyne Bachelot.

Vincent GELAS

• Analyse médicale

Grève des patrons de laboratoires

À l'appel de leurs syndicats, 70 % des patrons des laboratoires biologiques ont entamé une grève depuis mardi 2 avril, fermant même complètement les laboratoires le mercredi 17 avril.

Il s'agit de protester contre la décision du gouvernement de baisser les tarifs des actes pour la septième année consécutive, décision qui entre dans le plan d'économies de la Sécurité sociale. Les laboratoires menacent de supprimer des emplois et rendent l'État responsable des difficultés qu'ils disent rencontrer. En parallèle, le gouvernement impulse une réforme des laboratoires qui doivent se moderniser et obtenir une accréditation dans les années à venir. C'est d'ailleurs au nom des économies d'échelles permises par de tels regroupements que ces baisses de tarif sont justifiées.

Bien sûr ce sont les risques de disparition de petits laboratoires qui servent d'étendard dans ce bras de fer. Mais derrière les difficultés auxquelles ils pourraient se trouver confrontés, des groupes engagés dans cette activité, tels Novestia, Bionmis et autres, sont sur les rangs pour prendre le contrôle de cette activité. Leur

ultime projet serait de mettre en place des plates-formes regroupant les centres techniques où seront analysés les prélèvements et de réduire le nombre des centres de prélèvement.

Certains petits laboratoires ont déjà fermé leurs portes. D'autres, au sein des hôpitaux, sont menacés de privatisation et d'ores et déjà restructurés. Cela pourrait avoir des conséquences pour les salariés, mais aussi pour les usagers en rendant l'accès aux examens médicaux plus difficiles en particulier dans les régions rurales.

Les gros laboratoires ou leurs actionnaires ne manqueront pas de se servir des risques de fermeture des plus petits pour obtenir des concessions en leur propre faveur.

Si les salariés ne veulent pas faire les frais de ce conflit engagé entre les laboratoires et le gouvernement, il leur reste à se faire entendre au nom de leurs propres intérêts, qui coïncident avec ceux des usagers.

A.N.



La grève des patrons vécue par les travailleurs

Depuis le début de la grève des laboratoires, ceux-ci sont ouverts au public seulement le matin et les biologistes « invitent donc les techniciens et secrétaires à se rapprocher de leurs responsables, sur la base du volontariat, pour prévoir des changements de leur emploi du temps et de leurs tâches, pour renforcer

les équipes du matin ». Mais on ne voit pas pourquoi les salariés devraient accepter de bouleverser leur rythme de vie pour défendre les intérêts de leurs patrons.

Quand les ouvriers font grève, les patrons crient à la prise d'otages. Mais quand ce sont eux qui font grève, ils voudraient enrôler leurs salariés derrière leur bannière.

• Industrie pharmaceutique

Ces laboratoires qui s'engraissent sur la peau des pauvres

Avant sa commercialisation, un médicament doit être testé. C'est le rôle des essais cliniques. Les essais dits de phase 1 ont pour objectif de dépister d'éventuels effets secondaires; ils sont réalisés sur un nombre limité de volontaires sains, qui sont rémunérés. Quant à ceux dits de phase 2, ils mesurent l'efficacité et la tolérance et sont donc conduits sur des malades. Ces essais, comme il est normal, sont encadrés par un certain nombre de règles médicales et administratives. Par des règles éthiques aussi. Entre autres, les participants doivent être informés sur les risques encourus, et leur « consentement éclairé » est exigé.

Cela a un coût car les essais se déroulent sous surveillance médicale ou hospitalière, requièrent des analyses, des bilans sanguins, des contrôles, une étude statistique des résultats, bref beaucoup de monde et de matériel. En conséquence, les industriels du médicament, qui ont pour seule boussole le « retour sur investissement » partent en chasse pour dépenser moins, et ils trouvent. Ils trouvent même

pour infiniment moins cher, et sans véritable contrôle, dans des pays des pauvres qui leur servent de cobayes pour l'équivalent de quelques euros ou dizaines d'euros.

Le magazine *Envoyé spécial* du 21 mars sur France 2 a montré un aspect de ce marché immonde en Inde, à Ahmedabad. On y voit un médecin qui propose à une femme un médicament pour sa mère atteinte d'un cancer. Il réalise donc un

essai clinique sans même voir la malade et avec pour seul argument la gratuité du traitement ! Dans un bidonville, une femme dit avoir testé des dizaines de médicaments et en faire son « travail ». Pour le dernier essai, elle a séjourné trois jours à l'hôpital pour prendre les comprimés et a été payée l'équivalent de 170 euros. C'est beaucoup moins cher qu'en France mais un très bon salaire en Inde. Quant à son « consentement éclairé », il réside en un papier, certes signé de sa main, mais dont elle ne peut dire le contenu faute de pouvoir le lire !

On voit aussi un rabatteur chargé de recruter des volontaires dans les bidonvilles et payé sept euros pour chaque recrue par les quinze centres d'essais cliniques pour lesquels il travaille. En effet, la ville d'Ahmedabad s'est fait une

spécialité des essais cliniques à bas prix. Car c'est là-bas que des laboratoires vont faire tester l'efficacité et la tolérance des médicaments qu'ils mettront sur le marché demain, parfois au prix de la vie de leur « cobaye », comme l'émission de France 2 le montrait.

Les clients de ces centres d'essais cliniques, les commanditaires de ces essais infâmes sont les Pfizer, Bayer, Sanofi, etc., des laboratoires dont les bénéfices se comptent chaque année en milliards d'euros ou de dollars. Ils y font tester sur la peau des pauvres les médicaments qui, demain, quand les autorités administratives auront accepté leur commercialisation, ne seront accessibles qu'à ceux qui pourront les payer. Certainement pas aux habitants des bidonvilles.

S. G.

• Mediator Et maintenant... quand Servier va-t-il payer ?

Un rapport d'expertise judiciaire publié le 12 avril confirme ce qui était déjà une certitude : le Mediator a continué à tuer alors qu'on savait qu'il était un poison.

Oui, le Mediator commercialisé en 1976 est bien un dérivé apparenté aux amphétamines, un coupe-faim, et c'est sciemment que le laboratoire Servier a tout fait pour cacher cette réalité quand des doutes sérieux ont commencé à poindre sur cette classe de médicaments à la fin des années 1990.

Oui, ce médicament est responsable de maladies rares mais très graves du cœur et aurait dû être retiré du marché quand,



en 1997, tous les autres médicaments de cette classe l'ont été, notamment les deux autres médicaments coupe-faim de Servier.

Oui, il a tué. Les prévisions de 500 à 2 000 morts pourraient être inférieures à la réalité. L'Agence du médicament, l'autorité administrative responsable de la sécurité du médicament, aurait dû retirer ce poison du marché dès les premiers signalements de maladies cardiaques en 1998. Au lieu de cela il est resté en vente et remboursé à 65 % par la Sécurité sociale jusqu'en 2009.

Jacques Servier a été mis en examen pour « tromperie » puis pour « homicides et blessures involontaires ». L'Agence du médicament est elle aussi mise en examen pour « homicides et blessures involontaires ». Mais parmi les milliers de personnes qui souffrent, s'estiment victimes du Mediator et ont présenté un dossier pour indemnisation, à peine 10 % ont reçu un avis favorable. Servier doit payer !

Sophie GARGAN

Les 18, 19 et 20 mai à Presles (Val-d'Oise) La Fête de Lutte Ouvrière

Le grand week-end des 18, 19 et 20 mai verra-t-il trois jours de températures estivales sur le Val-d'Oise? En tout cas, pour tous ceux qui se rendront à la Fête de Lutte Ouvrière, à Presles, ce sera un véritable moment de chaleur humaine et de fraternité!

Au moment où les mensonges des gouvernants apparaissent en pleine lumière, suscitant l'écœurement et souvent la désillusion dans le monde du travail, au moment où la droite et l'extrême droite profitent de la situation pour se montrer dans la rue, il faut que les travailleurs trouvent un lieu de débat, d'échange, entre ceux qui ne se reconnaissent ni dans la politique anti-ouvrière des uns, ni dans les érucations des autres.

La Fête de Lutte Ouvrière sera ce lieu où la discussion politique peut se dérouler librement et fraternellement, dans le décor agréable des grands arbres centenaires du parc. Des débats sur l'histoire contemporaine et l'actualité sont aussi à l'ordre du jour, des films militants ou plus légers, des spectacles sur les scènes et dans les allées, de la musique au détour d'un bosquet, des animations artistiques, scientifiques, artisanales, et, parce que se nourrir peut être bien plus qu'un besoin à satisfaire, des centaines de stands de spécialités gastronomiques sont à découvrir ou à retrouver.

Alors, venez tous à Presles les 18, 19 et 20 mai!



Les artistes à la Fête Au Grand podium

SAMEDI

GADJE TAVARITCH jazz: Standards jazz et musique tzigane

LA RUSTINE rock festif: Entre ska, chanson musette et rock, textes poétiques et engagés.

VOLO groupe de chanson française: Avec des chansons de leur nouvel album *Sans rire*

DIMANCHE

AGNÈS BIHL: chansons d'humour et de révolte

ANNE SYLVESTRE: récital de chansons *Juste une femme*

BAZAR ET BÉMOLS chansons française swing: Jazz, manouche et reggae

R.I.C.: reggae, hip hop, salsa

LUNDI

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME: spectacle de chansons *Paroles de mutins*

LE BAL DES MARTINE: orchestre de bal – Valses, danses cubaines, chansons italiennes, musique klezmer

Au Théâtre de verdure

CLEMENCE SAVELLI, chansons de rage et d'ironie – *Putain d'vie* de J. Rictus par la **Cie théâtrale l'Echappée** – **FRÉDÉRIC FROMET**, humour – **BERNARD MEULIEN** conteur, textes choisis de Deligny et Prévert – **LA MORDUE**, chansons françaises qui parlent des femmes – **PONELE COLOR**, musique et chansons du folklore latino-américain – **LES DEUX MOISELLES DE B**, chansons d'hier et d'aujourd'hui – **LA RABIA**, rock engagé – **ACORDEAKI**, musiques balkaniques détournées – **ENTR'ELLES**, trio a cappella – **PERVIN**, folklore turc et kurde – **THE MOONLIGHT SWAMPERS**, reprises country et rock – **La Cie LES MOYENS DU BORD**, opéra-bouffe original *Mozart est là* – **BLUES NON STOP**, blues



Pour les enfants, tout est prévu

Les bébés au-dessus de trois mois peuvent être accueillis à la garderie. Une installation à langer, en libre-service, est à la disposition des parents.

Les plus grands peuvent aller s'amuser à la Cité des Jeunes autour de nombreuses activités: maquillage, jeux, dessins animés, etc. Ils n'en voudront plus sortir!

Partout dans la Fête, les enfants trouveront jeux gratuits et animations. Une «carte orange» gratuite sera disponible. Elle récapitulera tous les jeux et permettra de n'en rater aucun.

Le Parcours dans les arbres

Un parcours aérien d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur, avec échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets... Parcours sous la surveillance de moniteurs diplômés. Conditions d'âge et de taille, autorisation parentale obligatoire (4 euros).

L'actualité sociale croquée par des dessinateurs de presse



Et encore...

Aux temps de la préhistoire

– **Les animations** dans les allées

– **Le Carrousel de la Connaissance**: «les migrations qui ont fait l'humanité»

– **Les mini-conférences** du chapiteau scientifique

– Les cinq librairies

– **Les cuisines** de tous les pays

– **L'Arboretum** et ses visites commentées

– **Le cirque Ulher**

– Les cinémas

– **Les débats** aux chapiteaux Marx et Engels

– **L'expo photo** de Sebastiao Salgado, *Exodes*

– **Le Village médiéval**, ses artisans, ses danseurs et jongleurs, un bal folk, le concert des derniers Trouvères et la pièce de théâtre *Meurtre au château*.

La Cité des Arts

Cette année, à la nouvelle Cité des Arts, des ateliers de sculpture, de peinture, un théâtre, un espace dédié à la musique et à la photo... De la lecture de poèmes de Rimbaud; *les Noces de Figaro* de Mozart chantées et commentées; la naissance de la mosaïque dans l'Antiquité; une initiation au montage de films; quelques astuces pour réaliser un beau portrait photo, un quizz musical autour de la musique classique dans la publicité. Mais la liste des activités artistiques proposées sera encore plus longue.



Les débats au chapiteau scientifique

Ronan ALLAIN, paléontologue: «Tout sur les Dinosauriens» – **Pr Patrick BERCHE**, médecin épidémiologiste: «Les épidémies, hier et aujourd'hui» – **Pierre-Henri GOUYON**, généticien: «La génétique, la sexualité et l'évolution» – **Jacques GRILL**, cancérologue: «Où en est-on dans la compréhension et la lutte contre le cancer?» – **Christophe HABAS**, neuroradiologue: «L'imagerie cérébrale, une plongée au cœur du système nerveux» – **Roland LEHOUCQ**, astrophysicien: «D'où viennent les atomes qui nous constituent?» – **Marc PESCHANSKI**, biologiste: «La connaissance du cerveau» – **Frank RAMUS**, psychologue: «Les troubles de l'apprentissage chez l'enfant» – **Roland SALESSE**, neurobiologiste: «L'odorat, un sens oublié?»

Cartes d'entrée et bons d'achat

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont disponibles au tarif réduit de 15 euros pour les trois jours si elles sont achetées avant la fête. Sur place, elles seront vendues 20 euros. Les bons d'achat – d'une valeur de 5 euros mais vendus 4 euros – sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière BP 233-75865 Paris Cedex 18.

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière. Merci d'indiquer l'adresse d'expédition et si possible un téléphone. Envoi franco.

Tout savoir sur fete.lutte-ouvriere.org